

Evénement citoyen

Tous au Festival du développement durable!

C'est l'événement de ce début d'été. Du 2 au 6 juin prochain, Meyrin sera plus verte et solidaire que jamais.

n 2009, la Fête du développement durable, organisée chaque année par le Canton, se mue en un festival et prend ses quartiers dans les communes. Et Meyrin est de la partie. Objectif: cinq jours pour intégrer les réflexes d'un mode de vie plus durable et découvrir les populations que les Meyrinois soutiennent à travers le monde.

La manifestation se déroulera principalement à ForuMeyrin et sur la place des Cinq-Continents. Au fil des activités, les Meyrinois pourront découvrir le programme Agenda 21 de la Commune et ses initiatives pour l'aide au développement.

A ne pas rater, les danses de masques du pays Dogon par la troupe malienne Awa de Sangha.

M.R.



■ Une des drôles de machines qui sera présente au festival du développement durable.



Spécimen rare en nos contrées, ce véritable cèdre du Liban est un cadeau de l'Union culturelle suisse-libanaise à la commune de Meyrin.



Thermographie aérienne

page 5

Un hélicoptère a survolé Meyrin et Vernier afin de traquer les déperditions d'énergie des différents bâtiments. Une exposition présentera les résultats en octobre.

Réseau de bus: le meilleur choix pour les citoyens pages 6 et 7

L'arrivée du tram à Meyrin en décembre de cette année implique des modifications de l'offre en transports publics. Les autorités ont planché afin de répondre aux attentes de tous. Des usagers mécontents ont lancé une pétition contre la suppression de la ligne 28.

Les ASM deviennent des APM

(agents de police municipaux)

pages 20 et 21

Le Grand Conseil vient de voter la loi instituant les polices municipales. Principaux changements attendus.

Le numéro 109 de juin 2009 de Meyrin Ensemble paraîtra le mercredi 3 juin 2009. Date limite de remise des articles, informations et autres courriers des lecteurs le mardi 12 mai 2009.

Programme

Danses africaines, contes bios, et vélos fous: la fête promet d'être belle

ommerce équitable ou agriculture de proximité? Premier temps fort du Festival du développement durable, les Meyrinois sont conviés à un débat sur leur mode de consommation le **jeudi 4 juin.**

Vendredi 5 juin, ils pourront découvrir les mystères des populations Dogon. Une exposition présentera cette région du Mali. Les plus curieux pourront assister à un spectacle de danse exceptionnel par la troupe Awa de Sangha. Leurs masques impressionnants et leur musique rythmée vous ouvriront les portes des sociétés secrètes Dogon.

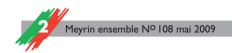
Samedi 6 juin, les vélos «fous» de la compagnie Mille et une roues feront leur entrée sur la place des Cinq-Continents. Une trentaine d'engins plus bizarres les uns que les autres seront à disposition. Pour les plus sages, le TCS propose de tester des bicyclettes électriques. La Maison Vaudagne organisera aussi une bourse aux vélos. Au même moment, le service de l'environnement entraînera les promeneurs à la découverte des plus beaux arbres de la Commune et de la flore du marais de Mategnin.

Changement de décor en soirée. Les jeunes de Meyrin présenteront un spectacle de «poésie durable», entre rap, slam et hip-hop. Encadrés par des professionnels tels que le rappeur Daz-lni et l'association Positive Soul, ils auront eu toute l'après-midi pour préparer leur performance (inscriptions souhaitées au 022 733 86 19).

Samedi encore, la conteuse cubaine Coralia Rodriguez charmera petits et grands avec ses «5 petits contes bios», écrits pour l'occasion. Le tout au son de la guitare du péruvien Paco Chambi.

Cette manifestation d'envergure est le fruit de la collaboration de plusieurs services de la Commune et la Maison Vaudagne. Il n'a pas fallu moins de 900 heures de travail pour la mettre sur pied et un budget d'environ CHF 35'000.-.

M.R.





Nouvelle étape pour l'Agenda 21

nomiques et deux des milieux associatifs.

gies fossiles.

Aide au développement Le pari de la solidarité

lors que les pays qui respectent effectivement les recommandations des Nations Unies se comptent sur les doigts de la main, la commune de Meyrin s'est mise au pas et consacre déjà 0,7% de son budget, soit 554 000 francs, à l'aide au développement.

Qui sont les bénéficiaires de ces fonds? La commission municipale d'aide au développement soutient différents projets, comme la rénovation d'un dispensaire en Haïti et la mise à disposition de puits d'eau potable pour les habitants de plusieurs villages du Sahel.

Il y a près d'un an, la Commune a adopté de nouveaux critères d'attribution de son aide. Principale nouveauté,

elle peut maintenant suivre des assoquartiers déshérités de cette île des Caraïbes.

L'aide financière versée par la Commune favorise des projets locaux et donne la priorité aux associations ayant une attache dans la région.

M.R.

ciations sur plusieurs années. L'association des Amis suisses des villages Dogons est la première à en bénéficier. Elle promeut le développement, notamment par la réalisation d'un centre de santé, de cette région du Mali que les Meyrinois pourront notamment découvrir lors du Festival du développement durable (lire pages 1 et 2). Lumière pour Haïti est la deuxième association choisie. Elle finance la formation des jeunes des

Membres du comité AGENDA 21 Nom Prénom représentant de adresse e-mail olivier.balsiger@meyrin.ch Balsiger Olivier administration communale Barbalat Oscar grand public o.barbalat@ bluewin.ch **Brandalise** Julie grand public julie.fabio@bluewin.ch Demmou Danièle milieu associatif daniele.demmou@meyrin.ch Dessimoz Hervé milieu économique hdessimoz@groupe-h.ch Devaud Jean-Marc Conseil administratif jean-marc.devaud@meyrin.ch Diana grand public diana.neag@gmail.com Neag Ragavan Surane Conseil municipal surane.ragavan@meyrin.ch Saouter Erwan milieu économique saouter.e@saouterconsulting.com administration communale Solai Jean-Marc jean-marc.solai@meyrin.ch grand public Steudler Joël joel.steudler@bluewin.ch Schweizer Didier Conseil municipal didier.schweizer@meyrin.ch Eric Vuillemin milieu associatif evuillem@hotmail.com

Un comité citoyen pour une société plus écologique

L'Agenda 21, on en entend souvent parler mais personne ne semble vraiment bien savoir de quoi il s'agit. C'est

en fait un programme d'actions pour le vingt-et-unième siècle adopté en 1992 par 173 nations au Sommet de la terre

de Rio. En mettant en avant le concept de développement durable, il propose de promouvoir le respect de l'envi-

ronnement, de la solidarité sociale et de l'efficacité économique. La commune de Meyrin a mis récemment sur pied

un Comité Agenda 21. Sur ses treize membres, quatre sont des représentants de la population, deux des milieux éco-

vironnement, la promotion des énergies renouvelables et la diminution de la dépendance de la Commune aux éner-

Avec un budget de CHF100'000.- jusqu'à la fin de la législature, le comité va se centrer sur la préservation de l'en-

Meyrin solidaire www.meyrin.ch développement durable du 2 au 6 juin

choisir



Conseil administratif de Meyrin - Mairie - 2, rue des Boudines Case postale 367 - 1217 Meyrin 1 - Tél.: 022 782 82 82 - fax: 022 782 30 94 internet: www.meyrin.ch - courriel: meyrin-ensemble@meyrin.ch

Rédactrice responsable: Manuella Magnin

Comité de rédaction: Hans-Ruedi Brauchli, Jean-Pierre Burgi, Jean-Marc Devaud, Sophie Dörfliger, Renée Ecuyer, Hans Faust, Daniel Kohler, Thierry Magnin et Yves de Préville.

Ont collaboré à ce numéro:

Olivier Chatelain, Philippe Donzé, Jean-Claude Ducrot, Hansruedi Brauchli, Yolande Cuttelod, Mathieu Menghini, Michel Perriraz, Omar Porras, Melissa Rebetez, Dominique Rémy et Jean-Marc Solai.

Les initiales en fin d'article sont celles des noms listés ci-dessus en toutes lettres.

Graphiste: ARTillmann Imprimeur: SRO Kündig

Régie d'annonces: Publi-Annonces - tél. 022 308 68 78

Julie Brandalise, co-présidente

«Pour que les Meyrinois soient encore mieux à Meyrin»

Julie Brandalise, 31 ans, est née et a toujours vécu à Meyrin. Aujourd'hui, elle s'engage pour sa Commune en tant que représentante de la population et co-présidente du Comité Agenda 21.

Pourquoi avez-vous eu envie de participer au Comité

Le développement durable est un sujet qui m'intéresse beaucoup. J'ai ressenti le besoin de m'investir dans ma commune et pour mes enfants.

Quel est, selon vous, l'objectif de ce Comité?

Nous voulons faire participer les Meyrinois pour qu'ils se sentent encore mieux à Meyrin. Le Comité ne s'est réuni que deux fois mais nous sommes tous très motivés.

Eric Vuillemin, co-président

«Pour préserver les qualités sociales et naturelles de Meyrin»

Eric Vuillemin, 57 ans, habite la Commune depuis 5 ans. Gestionnaire d'entreprise, il est président de l'Association de défense des intérêts des habitants du quartier de la Citadelle depuis un an et copréside le Comité Agenda 21.

Pourquoi avez-vous eu envie de participer au Comité

Nous avons la chance de pouvoir profiter de la qualité sociale et naturelle de Meyrin. J'avais envie de participer à la préservation d'un futur intéressant pour nos descendants, car nous ne faisons que passer.

Quel est, selon vous, l'objectif de ce Comité?

Ce serait bien de pouvoir mettre sur pied des projets palpables, à visage humain. Il est important que le comité puisse garder une couleur apolitique.

L'ensemble du comité sera présenté par Meyrin ensemble au fil des mois

JMS

Hommage à Matthieu Cramer

rotierradentro, une association dont le nom ne doit pas être étranger à certains Meyrinois. La commission d'aide au développement de la Commune a eu l'occasion de soutenir cette association par deux fois. Malheureusement, Matthieu Cramer, pierre angulaire de la coopération entre la Commune et les populations de la région de Tierradentro, en Colombie, est décédé accidentellement fin 2008. Ce Genevois de 33 ans avait fait preuve d'un engagement hors du commun auquel la commission tient à rendre hommage.

Pour vos annonces

publicitaires:

Luigi de Nadai

Publi-annonces:

022 308 68 78



Conseil municipal

Adoption d'un nouveau réglement

Tension électrique lors de la séance du 7 avril. Incapable de se faire entendre, une minorité a décidé de porter le vote de la délibération sur le nouveau règlement du conseil municipal devant la Surveillance des communes genevoises.

Pour le nombreux public venu assister à la dernière séance du Municipal le 7 avril dernier, c'était presque un point anodin à l'ordre du jour. Un des premiers à traiter. Il s'agissait simplement d'adopter une délibération relative au nouveau règlement du Conseil. Simplement? Que nenni! Il aura fallu presque une heure trente de débats stériles pour arriver à un vote qui ne restera pas sans suites.

Pour mémoire, l'ancien règlement avait été adopté le 29 janvier 1985 et nécessitait un sérieux coup de jeune. Toilettage effectué par un groupe de travail ad hoc (composé de deux représentants de l'administration, d'un membre du Conseil administratif et de deux municipaux) qui a planché sur le texte à de nombreuses reprises avec l'aide d'un juriste depuis l'été 2007 et jusqu'en janvier de cette année. « Nous avons énormément travaillé en amont, explique Renée Ecuyer, conseillère municipale, qui a participé au processus enchaînant une guinzaine de séances.»

Le public qui pensait que l'on allait passer sur le texte comme chat sur braise a été quitte pour assister à de véritables joutes politiques sur fond de luttes intestines, avec des tentatives d'amendements partant dans tous les sens

Jacques Charpier (AGT) aurait souhaité le renvoi de la délibération en commission pour pouvoir aborder des points jugés imprécis. L'assemblée a préféré le vote immédiat. Face à la pléthore d'amendements demandés par Faruk Osmani (hors parti), Jacques Charpier et Jean-Philippe Hulliger (Alliance des indépendants), l'UDC Didier Schweizer a demandé une suspension de séance pour calmer les esprits. «Nous aurions aimé convaincre Faruk Osmani d'abandonner son blocus avec ses amendements non formulés sur chaque point pour pouvoir véritablement débattre d'éléments précis», explique Jean-Philippe Hulliger.

L'assemblée a préféré suivre une proposition de voter le texte tel quel, non amendé, amenée par Geneviève Bordry (les Verts).

Décision attaquée

Outré, Jacques Charpier a quitté la séance sur le champ. Non contents de ne pas avoir pu s'exprimer et être entendus, Jean-Philippe Hulliger, Jacques Charpier, Faruk Osmani et Didier Schweizer ont décidé de porter l'affaire devant la Surveillance des communes en demandant purement et simplement l'annulation du vote pour vice de forme.

«On nous a empêché de faire des propositions. L'assemblée nous a court-circuités, commente Jean-Philippe Hulliger. Pour moi, ce règlement n'était pas clair. J'avais besoin de renseignements supplémentaires.»

Le recours s'appuie sur les articles 42, 43 et 44 de l'ancien règlement. ■

M.MN.

«Tout le monde a pu s'exprimer en commission »

Si la moutarde est montée au nez de la minorité qui a proposé des amendements, elle a également démangé celui de la majorité du Municipal qui a adopté le texte ainsi que du Conseil administratif, des membres de l'administration présents et du public.

«Il y avait de quoi être agacé», commente Jean-Marc Solai, secrétaire général de la Commune, qui a participé à tout le toilettage en amont

De fait, ce règlement a été accepté en commission de liaison à une large majorité.

Après les nombreuses séances du groupe de travail ad hoc et des recherches préalables tenant compte des bonnes idées des autres communes et de la Ville de Genève, un premier projet a été présenté en commission de liaison élargie en mai 2008. Lors de cette séance d'information, chaque conseiller municipal a reçu le projet qui a pu faire l'objet de modifications avant de revenir en commission élargie. Les modifications demandées ont été faites. Puis, le tout a été renvoyé à l'Etat. La Commune a alors intégré les remarques du Canton et une nouvelle mouture est revenue en commission de liaison. Des propositions sont arrivées de part et d'autres. La version finale présentée au Conseil municipal a été approuvée à une large majorité.

Certains amendements amenés en séance plénière avaient déjà été discutés en commission de liaison. Seuls ceux de Faruk Osmani étaient véritablement nouveaux, mais pour le moins imprécis et cela a été ressenti par la majorité comme une pure tentative de blocage.

De fait, le vote qui a mis un terme à ce cafouillage général portait sur une délibération avec un règlement en annexe et non sur le règlement lui-même. A la Surveillance des communes de juger maintenant!

M.MN.

Pour vos annonces publicitaires dans Meyrin ensemble:
Luigi de Nadai
Publi-annonces:
022 308 68 78

Lors de la séance du 7 avril 2009, le Conseil municipal a voté les délibérations suivantes:

- l'adoption d'un nouveau règlement du Conseil municipal,
- l'ouverture d'un crédit de CHF 1'029'299.- TTC destiné à la rénovation de l'abri PC Golette,
- l'ouverture d'un crédit de CHF 1'173'000.- TTC destiné à la transformation partielle de l'école de Meyrin-Village,
- l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 1'612'000.- TTC destiné à l'assainissement de l'école de Meyrin-Village,
- l'ouverture d'un crédit de CHF 139'000.- destiné à financer une étude de stationnement
- l'ouverture d'un crédit de CHF 198'000.- destiné à la rénovation de l'espace de jeux de l'école de Cointrin,
- l'ouverture d'un crédit de CHF 578'000.- destiné à financer le remplacement de neuf véhicules et engins pour les besoins des services du feu, de la sécurité municipale et de l'environnement, ainsi que la mise en œuvre d'une gestion informatisée des transports.

Il a rejeté la résolution présentée par M. Faruk Osmani, hors parti, proposant d'ouvrir la circulation aux riverains du Village dans la rue Virginio-Malnati depuis la route du Nant-d'Avril.

Il a accepté les résolutions suivantes:

- présentée par Mme Janine Revillet, au nom des socialistes, demandant l'établissement d'exigences minimales lors d'appels d'offres pour des travaux,
- présentée par Mmes Renée Ecuyer, Janine Revillet et MM. Ludovic Gremaud, François Haldemann, Placide Iswala, Yves de Préville, Surane Ragavan, Laurent Tremblet (président), membres de la commission d'urbanisme, mobilité et logement, demandant de fixer les différentes options quant au développement du quartier de Cointrin,
- présentée par Jacques Robert, au nom des socialistes de Meyrin Cointrin, relative à l'assainissement des bâtiments publics et privés, situés sur le territoire de la commune de Meyrin, après la thermographie réalisée en mars 2009.

Il a accepté les motions suivantes:

- présentée par Andrea Riman, au nom de A gauche toute (AGT), relative à la mise en place d'un système de sécurité dans les structures d'accueil de la petite enfance communale,
- présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'AIM, demandant au Conseil administratif de présenter au Conseil municipal un état des lieux concernant les jeux installés dans les préaux.

Prochaines séances du Conseil municipal (sous réserve de modification):

Mardis 19 mai, 9 juin, 15 septembre et 6 octobre 2009 à 18h30.

Les séances du Conseil municipal sont publiques et ont lieu à la salle du Conseil municipal de la Ferme de la Golette, rue de la Golette 32.

Les ordres du jour détaillés sont publiés dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO), affichés sur les panneaux officiels de la Commune et disponibles à l'adresse www.meyrin.ch ■

Publicité

INSTITUT DE BEAUTÉ

10 mai, Fête des mères Offrez lui un de nos soins...

- PR-Cell: agit en profondeur, réduit et défibrose les capitons et active leur élimination par la circulation lymphatique. Trois types de manœuvres sont utilisés

lors du soin et adaptés à chaque problème particulier

- Gommage du corps, enveloppe aux algues
- Massage drainant
- Body Former

Profitez du mois de mai pour affiner votre corps avant l'été!

Tél. 022 785 11 22

Lundi - vendredi 8h30 - 19h Samedi 8h30 - 17h

13, rue de Livron - 1217 MEYRIN



broc & troc



samedi 16 mai 2009 de 10h00 à 18h00 dans le préau de l'école des Champs Fréchets

Buvette et petite restauration sur place

Après les pique-nique, les tournois de pétanque et de jass, les fêtes et les soirées raclette, l'**Association des Habitants des Champs-Fréchets** propose une nouvelle animation de quartier: un **vide-grenier**. Tous les Meyrinois (non-professionnels de la brocante) peuvent y tenir un stand à condition de s'être inscrits jusqu'au 13 mai et avoir pris connaissance du règlement.

Le samedi 16 mai, Venez avec vos gosses à la foire du négoce, Wir sprechen Deutsch, se habla castellano, on parle affaire. From 10 am to 6 pm: broc and troc around the clock. Et quant bien même vous n'aimeriez pas les affaires, tant qu' à faire, venez boire un verre.

Inscription obligatoire et informations pour tenir un stand:
Tél: 077 440 47 27 ou 022 785 74 64
Courriel: ass.champs.frechets@gmail.com

Organisation: Association des Habitants des Champs-Fréchets





Gabrielle Falquet

Une directrice d'établissement à fond pour la justice sociale

Elle a pris ses fonctions le 11 août dernier à la tête de Bellavista. Après avoir œuvré plusieurs années en politique à Vernier et au Grand Conseil, elle entend lutter bec et ongles pour l'égalité des chances à l'école.

oilà une femme de valeurs et de poigne, bien déterminée à faire en sorte que tous les enfants, de quelle qu'origine qu'ils soient, puissent trouver la place qui leur convient dans la société.

Gabrielle Falquet est née le 7 juillet 1953 à Genève. Issue d'un milieu ouvrier, elle a accédé à l'enseignement supérieur grâce au soutien de ses parents très engagés politiquement, mais aussi grâce à la démocratisation des études.

Au bénéfice d'une bourse, elle effectue sa maturité au collège Voltaire tout en gagnant quelques sous à la Poste, comme caissière de supermarché, ou encore comme baby-sitter. En 1976, elle obtient son brevet d'études pédagogiques. Elle postule d'abord aux Avanchets, enchaînera par la suite aux Libellules 🗟 à Vernier. Elle enseignera également à l'Ecole des Pâquis et au Pommier (Grand-Saconnex).

«J'ai été baignée dans la lutte pour la justice sociale dès ma plus tendre enfance, j'ai toujours voulu travailler dans des quartiers avec une population en difficulté», commente la nouvelle directrice, heureuse d'avoir été affectée à Bellavista.

Habitante du Lignon, membre du parti socialiste, elle aura assumé des mandats politiques au Conseil municipal de Vernier durant huit ans, puis 12 ans au sein du Conseil administratif de la même commune, et trois ans au Grand Conseil. Fonction qu'elle abandonne en cours de route pour prendre son nouveau poste à Meyrin. «Quand je fais quelque chose, je le fais à fond, clame Gabrielle Falquet. Je ne suis pas motivée par le pouvoir mais par la justice sociale. Je suis totalement en phase avec la nouvelle organisation de l'instruction publi-**Publicité**



Gabrielle Falquet

que. J'ai postulé par intérêt, parce que tout était à construire. C'est pour moi une opportunité extraordinaire d'apporter mes compétences et de mettre en valeur mon parcours de vie au service de l'école. Je suis très heureuse que l'on m'ait proposé Bellavista et de pouvoir ainsi tout faire pour lutter contre l'échec sco-

Un projet pour tous

Les grandes lignes du projet d'établissement tiennent en trois points:

1. Favoriser l'implication des élèves, des enseignants, de l'éducateur et des parents dans la vie de l'établissement.

2. Développer et offrir les moyens et mesures pour la progression de chaque élève.

3. Partager les connaissances et les compétences enseignantes et favoriser la collaboration.

Il s'agit avant tout de se donner tous les moyens pour la réussite scolaire. «Nous travaillons sur la verticalité de l'élève afin de construire des

bases solides pour la fin de la 6ème», argumente Gabrielle Falquet.

Meyrin Ensemble reviendra à l'automne sur l'évolution des différents projets d'établissements de la Commune.

M.MN.

«Ma journée type»

«J'arrive à 7 h 30 et je repars vers 19 h 30. Je consulte mes mails, mes courriers, m'occupe de la gestion au quotidien et j'ai un contact journalier avec l'éducateur.

«Je me consacre également à la réflexion sur des dossiers importants: le projet d'établissement, la rénovation du préau, les nouvelles inscriptions... Je cherche avant tout à établir un très bon climat scolaire pour les 285 élèves et les 25 enseignants. Pour y arriver, il faut tenir compte des personnes et de l'histoire de l'établissement.»

Des hobbies? «J'adore marcher seule au bord du lac ou me retirer dans le Jura avec mon compagnon. Je n'emmène pas mon ordinateur portable. Je vis hors du temps pour me ressourcer en famille».

Publicité

OFFRE

du 15 mai 2009 au 30 mai 2009

18.- Coupe Homme 28.- Coupe Femme court 38.- Coupe Femme mi-long **15.**– - Coupe Ado

Horaires: Du Mardi au Vendredi 10 h 00 - 18 h 45 Samedi

9 h 00 - 17 h 00

P.S. Nous ne faisons pas de Service technique (colorations, mèches, permanentes, etc...)

AUBERGE DE CHOULLY

A 10 MN DE MEYRIN

Ambassadeur du terroir genevois vous invite à découvrir sa carte

Carte de printemps, asperges vertes de Meyrin chanterelles Ouvert Fête des Mères, Ascension, Pentecôte à midi uniquement

plus d'info sur le site pour nous visiter: www.auberge-de-choully.com informations et réservations tél. 022.753.12.03 19, rte du Crêt-de-Choully 1242 Satigny

BIBLIOTHÈQUE **FORUM MEYRIN**

Attention: passage à l'horaire d'ouverture d'été

Mardi 12h00 - 19h00 10h00 - 12h00 et Mercredi 15h00 - 18h00 Jeudi 15h00 - 19h00 15h00 - 18h00 Vendredi Samedi 10h00 - 12h00

Horaire de lecture des journaux et revues - saison été (jusqu'à fin septembre 2009)

Lundi 10h00 - 12h00 et 16h00 - 20h00 Mardi 10h00 - 19h00 Mercredi 10h00 - 12h00 et 15h00 - 20h00 10h00 - 12h00 et Jeudi 15h00 - 19h00 Vendredi 10h00 - 12h00 et 15h00 - 20h00 10h00 - 12h00 Samedi

Animations (entrée libre) - merci de respecter les âges mention-

Enfants

• Mercredi 20 mai 2009 à 14h00, «Bob passe l'éponge», contes par Samuel Perriard, dès 5 ans.

Adultes – entrée libre

- Nodulea Pictorialis et contes picturaux
- Mardi 19 mai 2009 à 20h30, conférence par Jean-Pierre Brazs.

Lors de cette conférence, Jean-Pierre Brazs rendra compte des premières conclusions d'une recherche entreprise à partir de différents objets découverts à Meyrin, qui laissent supposer qu'une étroite relation existe entre les fluctuations du niveau des eaux à l'échelle planétaire, et le rapport que les populations entretiennent avec le monde des couleurs...

Cette conférence sera précédée, à 19h30, d'une visite commentée de l'exposition «D'eau et de feu» par les artistes.

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons accueillir qu'un nombre limité de spectateurs. Si vous désirez assister aux spectacles «enfants», veuillez réserver vos places par téléphone au N° 022 989 34 70. Les personnes qui se présenteront sans avoir préalablement réservé leurs places pourront se voir refuser l'entrée si le nombre de spectateurs maximum est déjà atteint. Nous vous prions également de respecter les âges indiqués. Merci de votre compréhension.

Le saviez-vous?

www.meyrin.ch/bibliotheque

- · Vous pouvez réserver directement par Internet les documents déjà empruntés qui vous intéressent. Nous vous contacterons dès qu'ils seront disponibles.
- Retrouvez le programme complet de nos animations sur le site Internet de la bibliothèque.
- · Chaque semaine nous vous proposons une idée-lecture, disponible sous la rubrique «Animations».



Thermographie aérienne

Survols d'hélicoptère pour traquer les gaspillages

Meyrin, qui a été la première commune genevoise a obtenir le label «Cité de l'Energie» en 2002, a toujours été à l'avant-garde dans le domaine des économies d'énergie.

Ile vient d'ailleurs de mettre sur pied une démarche pilote au niveau du canton, à laquelle s'est associée la commune de Vernier, afin de faire un bilan énergétique de tous les bâtiments publics et privés de leur territoire communal.

Les 15 et 16 mars derniers, vous avez peut-être été réveillés à 6 heures du matin par un bruit inhabituel d'hélicoptère volant à basse altitude et ce jusqu'à 7h30. Il s'agissait de la première phase de la thermographie aérienne, soit la prise de près de 15'000 clichés qui permettront, une fois traités, de réaliser un diagnostic énergétique précis des bâtiments des deux communes.

Une technique de pointe

Le choix de la thermographie aérienne n'est pas anodin. Cette technique est déjà utilisée avec succès depuis 1984 en France. En Suisse, elle

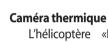


L'hélicoptère est équipé d'une caméra thermique extérieure fixée à l'avant du cockpit.

est encore peu connue et Meyrin fait figure de pionnier sur le canton de Genève.

Son application permet de visualiser et de détecter les déperditions de chaleur liées aux défauts de construction ou d'isolation des bâtiments au moyen d'images infrarouges, filmées par une caméra thermique.

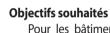
Les conditions de réalisation sont très strictes pour ce type d'analyse aérienne, surtout au niveau de la luminosité et de la température: pas de pluie ou de neige depuis 36 heures, entre 6 et 9h, par temps clair, en fin d'hiver, pas plus de 5 degrés, chauffages enclenchés.



L'hélicoptère «Ecureuil» de la société française TCC est équipé d'une caméra thermique extérieure fixée à l'avant du cockpit. Elle est reliée à un ordinateur et orientable par l'opérateur depuis l'intérieur de l'appareil. Le pilote vole en ligne droite, vire à 180 degrés, repart tout droit et sillonne

Les clichés une fois traités apparaissent sous la forme d'images infrarouges qui indiquent l'importance des déperditions de chaleur au moyen de couleurs: du bleu foncé, (le moins), au rouge, (le plus).

Ces images permettent d'éditer une thermicarte de la Commune, où les déperditions de chaque bâtimentsont représentées en 6 couleurs ce qui permet une interprétation beaucoup plus détaillée.

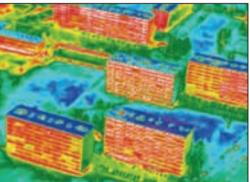


Elle est reliée à un ordinateur à l'intérieur de l'appareil.

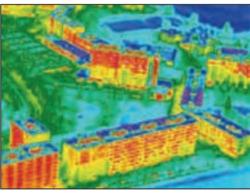
Pour les bâtiments communaux, les objectifs de cette thermographie aérienne sont:

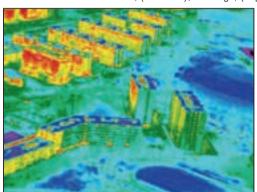
- de doter les services compétents d'un outil efficace d'investigation pour déceler et mettre en évidence, les pertes énergétiques;
- de pouvoir planifier au mieux les mesures d'assainissement et de réno-
- d'intégrer les résultats dans le plan directeur de l'énergie en cours d'éla-

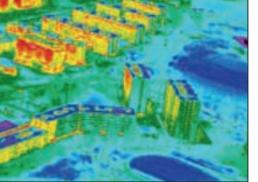
D'autre part, pour les bâtiments privés, il s'agira d'informer et de sensibiliser propriétaires, régies et locataires aux problèmes d'économie d'énergie, de les inciter à prendre conscience du potentiel d'amélioration thermique et d'essayer de faire aboutir des projets de rénovation ou d'isolation des bâtiments.



L'importance des déperditions de chaleur se lit au moyen de couleurs: du bleu foncé, (le moins), au rouge, (le plus).









INSTITUT DE BEAUTE Liliane vous propose: d'embellir votre corps pour cet été!

Offrez-vous quelques séances <u>au</u> <u>PARAFANGO</u>

(boue marine)

Grâce à son effet nettoyant en profondeur,

il contribue à éliminer les toxines. Il destresse et revitalise la peau.

Parking gratuit assuré Champs-Fréchets Meyrin

Fermé le jeudi

Tél. 022 782 39 11



Gestion du projet

Ce projet de thermographie aérienne et son plan d'action sont gérés par Olivier Balsiger, chef de projet «énergie» au Service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (SUTPE) de Meyrin, en partenariat avec le Service cantonal de l'Energie (ScanE), les Services Industriels de Genève (SIG), le Service de l'Organisation et des Systèmes d'Informations (SOSI) et la Fondation Européenne pour le développement Durable des

www.meyrin.ch/energie

ainsi le territoire pendant que le camé raman opère. Suivant la vitesse ou la hauteur choisie, on peut obtenir des prises de vues verticales ou latérales permettant d'extraire des informations non seulement sur les toitures mais aussi sur les façades des bâti-

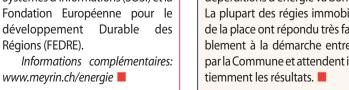
Accueil favorable des régies

La sensibilisation des propriétaires privés à la limitation des déperditions d'énergie va bon train. La plupart des régies immobilières de la place ont répondu très favorablement à la démarche entreprise par la Commune et attendent impa-

Exposition des résultats

Afin que l'ensemble de la population ainsi que les milieux intéressés puissent connaître les résultats de cette opération de thermographie aérienne, une exposition sera organisée en octobre 2009 à Meyrin.

Il est prévu d'y exposer le matériel utilisé, de donner la possibilité de manipuler des caméras thermographiques, de visualiser et d'imprimer directement les clichés pris lors du survol de Meyrin et Vernier. Certains aspects liés à la rénovation et à l'isolation des bâtiments seront également présentés.









Réseau de bus

«La Commune a fait le meilleur choix possible pour ses citoyens»

L'arrivée du tram à Meyrin en décembre de cette année implique des modifications de l'offre en transports publics. Les autorités ont planché avec Vernier et Satigny afin de répondre aux attentes de tous.

epuis le 3 mars dernier, c'est le branle-bas de combat à Meyrin. Le 3 mars, le Conseil municipal a approuvé par 19 oui, 9 non et 2 abstentions, l'option du Conseil administratif relative au projet de desserte en transports publics à l'horizon 2010 des communes de Satigny, Meyrin et Vernier. Il s'agissait de définir un réseau de bus complémentaire au tram à Meyrin. Ce dernier, plébiscité à une large majorité par le législatif communal, a fait l'objet d'une concertation serrée entre les trois communes concernées. Il a aussi obtenu l'aval de l'AZI (Association des entreprises de la zone industrielle de Meyrin, Satigny et Vernier). Le hic vient de l'association Couleurs meyrinoises emmenée par le conseiller municipal Jean-Philippe Hulliger (AIM). Ce dernier est épaulé par un membre de la CITRAP. Pour eux, et contrairement à l'opinion politique majoritaire, l'option retenue signifie la disparition du bus 28 assurant une liaison directe entre Meyrin et le quartier des Nations et implique une péjoration de l'offre (voir encadré). Ils ont pris leur bâton de pèlerin pour faire signer une pétition à la population contre cette suppression (voir encadré).

L'administration communale met le canton sous pression

Du côté du SUTPE (service de l'urbanisme et des travaux publics et de l'énergie, dirigé par Olivier Morand et dans le dicastère du conseiller administratif Roland Sansonnens), c'est l'esprit du compromis intercommunal réussi qui a prévalu dans toutes les discussions avec la DGM (direction générale de la mobilité). «Nous avons obtenu la meilleure desserte possible», argumente Philippe Gentizon, ingénieur-conseil du bureau Roland Ribi & Associés SA (RR&A), mandaté par la Commune.

Pour mémoire, Olivier Morand et Roland Sansonnens rappellent que la variante initiale de la DGM était tout simplement inacceptable. «Elle supprimait toute liaison entre l'aéroport et Meyrin. Nous avons décidé de nous battre pour satisfaire au mieux les attentes des citoyens», commente Olivier Morand.

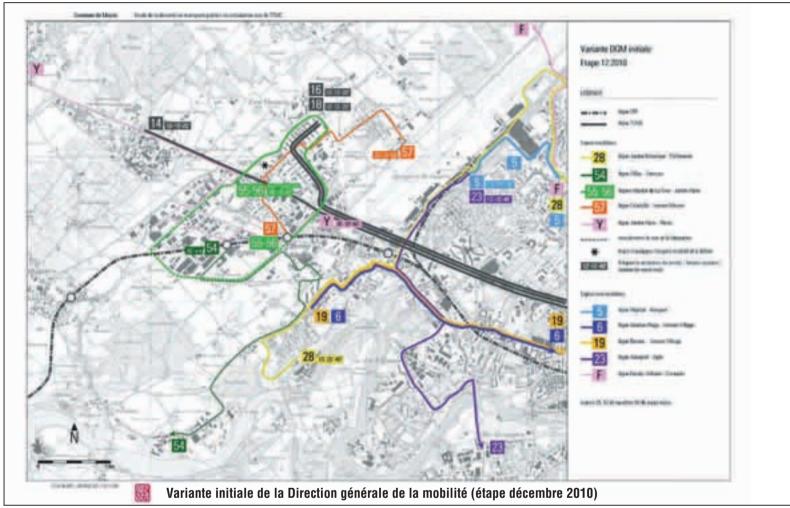
Roland Sansonnens et ses homologues de Vernier et Satigny ont demandé une audience au conseiller d'Etat Robert Cramer afin de lui faire part de leurs inquiétudes et de leur volonté de travailler sur un réseau de rabattement optimal. « Nous avons été entendus, se réjouit Roland Sansonnens. La variante votée par le Conseil municipal a fait l'objet d'un consensus entre les trois communes. Elle résulte de la volonté de travailler sur le plan régional dans une perspective d'avenir, et tient compte du matériel roulant à disposition des TPG.»

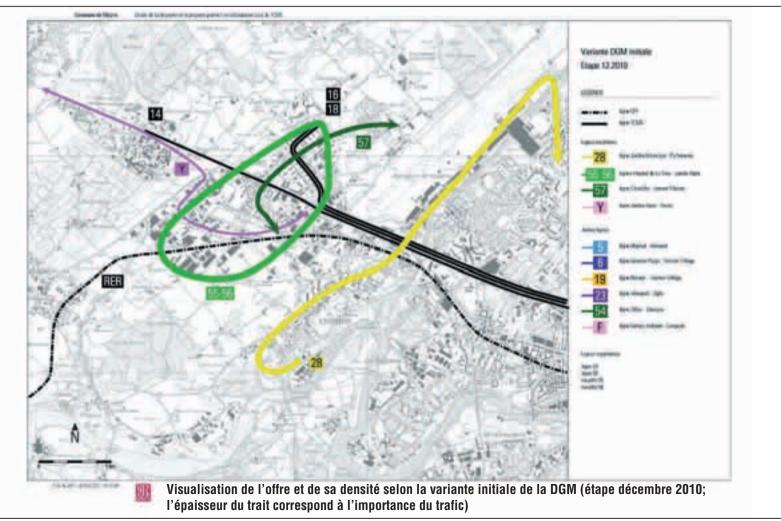
En clair, le Canton n'aurait pas pu faire mieux étant donné le nombre de bus à disposition et la nécessité de donner satisfaction à l'ensemble des usagers sur tout le territoire cantonal.

«En 2008, Meyrin a provoqué la discussion sur le réseau de rabattement. Le Conseil municipal a émis une réserve, selon laquelle l'acceptation communale de la Direttissima dépendait du réseau de bus de rabattement, explique Olivier Morand. Nous avons travaillé sur un certain nombre de variantes. Et c'est la sixième qui a été retenue par les communes concernées » L'étude menée à bien par le bureau RR&A (auteur du projet du M2 à Lausanne) s'inscrit dans un projet d'aménagement d'infrastructures régionales franco-valdo-genevoises.

Les paramètres importants afin de déterminer la meilleure variante ont été

- Les nouveaux logements et emplois attendus dans le périmètre d'étude;
- L'analyse des origines et destinations des usagers;
- L'estimation du nombre de véhicules à disposition (données fournies par les TPG)
- · L'intervalle de passage des bus.







La fameuse variante adoptée privilégie les liaisons entre l'aéroport et les emplois, ainsi que celles entre l'habitat et les emplois. Le transbordement à Blandonnet pour les personnes se rendant ou venant de l'aéroport est jugé plus que confortable. Il s'effectue sous abri protégé grâce à un ascenseur. Il faut certes compter le temps pour changer de moyen de transport, mais l'attente pour un bus sera en moyenne de 2 à 3 minutes. Aujourd'hui, si l'on rate le 28 en heure de pointe, il faut patienter en moyenne 15 minutes. Avec le tram, ce temps est réduit à 5 minutes maximum. De plus, la nouvelle ligne 57 présentera deux fois plus de fréquences, sans compter les autres lignes à disposition des usagers. Et Olivier Morand d'ajouter: «Il aurait été

impossible de maintenir la 28 sur son parcours actuel en raison des arrêts de tram à quais centraux qui ne permettent pas l'ouverture des portes de bus!»

Pour ce qui est de la Citadelle, la ligne 54 actuelle circule de Vernier à la Zimeysa. A l'horizon 2010, la proposition meyrinoise est de la prolonger jusqu'à la Cité et la Citadelle avec une fréquence d'un quart d'heure aux heures de pointe, sans exploitation en soirée et le dimanche. Cette ligne pourrait se prolonger à terme vers Ferney en fonction de la volonté des collectivités publiques françaises.

Monter en puissance

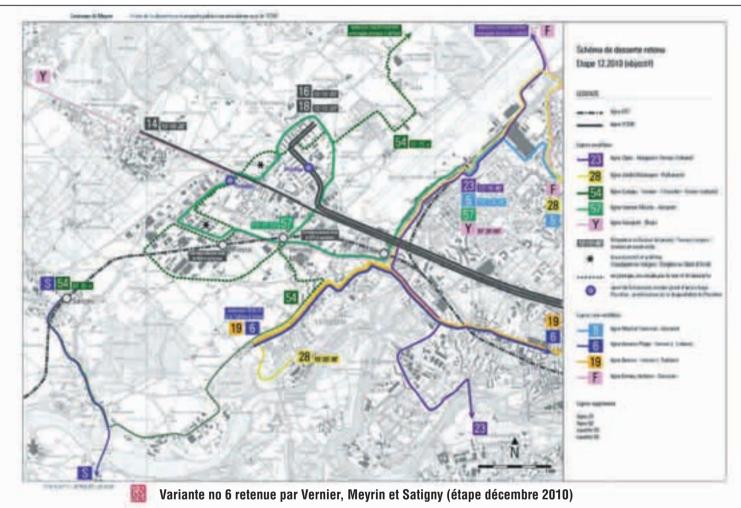
Et Philippe Gentizon de relever que pour 2009, étape intermédiaire, Meyrin a réussi à obtenir quelque chose de correct et de cohérent qui sera complété en 2010 avec la mise en service de la Direttissima. «C'est une étape transitoire. Dans le cadre des études pour 2011-2014, nous allons monter en puissance. Pour les autorités meyrinoises, la démarche intercommunale a été exemplaire, compte tenu de l'importance et de la complexité du dossier.»

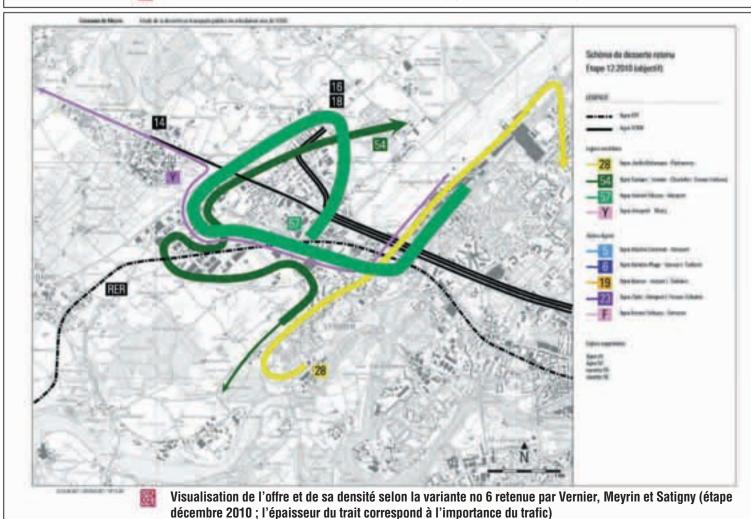
Une des étapes suivantes consistera à mettre l'accent sur le RER en obtenant une fréquence à 15 minutes contre les 30 actuelles. Pour ce faire, il va falloir résoudre l'enchevêtrement des voies entre Cornavin et l'aéroport. Les communes vont mettre la pression pour que le Canton empoigne le dossier.

«Nous avons su faire entendre notre voix, se réjouit Roland Sansonnens. Les communes sont sous pression, et si elles ne marquent pas leur territoire, elles vont être péjorées à terme. Nous avons démontré que nous sommes une force politique importante!»

Pour Meyrin, la variante plébiscitée représente une plus-value importante pour les liaisons Cité-Zimeysa, Cité-hôpital, Cité-Village, la desserte de l'axe du Nant-d'Avril. Elle répond au développement futur des zones industrielles. Elle offre aussi une desserte complémentaire en direction de Champs-Fréchets ainsi que des lignes de rabattement sur le RER actuel.

M.MN.





Les arguments des pétitionnaires

Les pétitionnaires se sentent floués. Les raisons de leur frustration: le rapport final d'expertise du TCMC de juin 2008 dans lequel figurait les éléments suivants:

1. La ligne de bus 28 Jardin Botanique-Nations-Aéroport-Meyrin sert de desserte interne et de rabattement sur la partie de la Cité non desservie par le tram. En étant prolongée dans la Zimeysa avec une boucle qui termine au Jardin alpin, elle sert de desserte de la Zimeysa et de rabattement sur le tram au Jardin alpin, en remplacement de l'actuel bus 29.

2. Une nouvelle ligne 55 sert de desserte communale entre Meyrin Village, le quartier de la Citadelle et l'aviation générale qui se trouvent à l'autre extrémité de la Cité.

Or, début 2009, la DGM présentait aux autorités meyrinoises des variantes de réseau de bus complémentaire au tram, touchant Meyrin, Satigny et Vernier.

La variante de base de la DGM étant insuffisante, d'autres variantes ont été étudiées à la demande des communes, les trois collectivités concernées devant se mettre d'accord. **Vernier gagnante?**

Pour les pétitionnaires, Vernier ressort grande gagnante. Elle obtient trois liaisons payées par l'Etat (une vers l'aéroport et deux vers la Zimeysa), dont la fameuse ligne 28 avec sa liaison directe vers l'aéroport et le quartier des Nations. Meyrin perd cette ligne pourtant très fréquentée par les Meyrinois. Elle obtient en échange la ligne 57 Aéroport-Zimeysa-Meyrin qui fait une boucle avec un terminus à la gare de Vernier-Meyrin.La 57 fait un détour important et oblige de passer par la Zimeysa pour se rendre de l'aéroport à Meyrin. Cela signifie une perte de temps et d'attractivité pour Meyrin.

On aurait pu satisfaire tous les besoins de Meyrin et Vernier en prolongeant simplement les lignes 28 et 52 actuelles. A fréquence identique par rapport à aujourd'hui, cela n'aurait pas nécessité de bus supplémentaires, le temps de pause au terminus étant très long.

Utilisateurs mécontents

Pour les pétitionnaires, qui affirment que les 90% des quelque 4'000 signataires sont des utilisateurs de la ligne 28, les transbordements facilités à Blandon-net ainsi que la fréquence accrue de passage des bus à ce endroit n'est que de la poudre aux yeux. «Selon les statistiques en notre possession, un transbordement signifie 25% d'usagers des transports publics en moins. Deux transbordements et c'est 50% de la clientèle qui opte pour la voiture. Ce schéma devrait amener 3'000 voitures de plus quotidiennement sur la route de Meyrin. C'est une aberration.»

Les pétitionnaires relèvent encore que suite à un article paru dans GHI au sujet de la suppression de la ligne 28, ils ont un reçu une offre d'une compagnie de transports privés proposant un système de navettes par minibus pour assurer le maintien de la ligne. **M.MN.**



Théâtre Forum Meyrin

Molière s'invite à Meyrin!



Le Teatro Malandro s'empare de l'œuvre de Molière pour nous offrir un spectacle baroque et coloré. Une création!

LES FOURBERIES DE **SCAPIN** d'après

Molière / Mise en scène Omar

Création par le Teatro Malandro, compagnie en résidence au Théâtre Forum Meyrin.

L'intrigue

En l'absence de leurs parents respectifs, Octave s'est marié en secret avec Hyacinte, jeune fille pauvre au passé mystérieux, et Léandre est tombé amoureux d'une Egyptienne, Zerbinette. Mais voici que les pères, Argante et Géronte, rentrent de voyage avec des projets de mariage pour leurs enfants. Les fils ne savent plus à qui se confier pour résoudre leurs problèmes. Scapin, le valet de Léandre, s'engage à tout arranger par ses mensonges et ses manigances (ses fourberies), il imagine soutirer aux deux pères l'argent nécessaire pour faire triompher l'amour et la jeunesse. Mais qui sont en réalité Hyacinte et Zerbinette? Scapin réussira t-il sa mission impossible?

Notre avis

L'imagination des fourberies à quelque chose qui tient du jaillissement et de la gratuité de l'imagination poétique - deux caractéristiques des productions du Malandro.

Evoquant la révolte de jeunes gens réprimandés par leurs pères pour s'être amourachés de femmes sans naissance et sans bien, cette étincelante comédie intègre notre théma Changer la vie. U.EL.

La parole à Omar Porras, metteur en scène

«J'avais envie de monter Molière depuis longtemps, pour ses personnages hauts en couleur et la relation qu'il instaure avec le public, mais aussi pour ses fortes attaches avec la tradition italienne et l'univers des saltimbanques.

On en a discuté avec Jean Liermier et Mathieu Menghini, et ce choix s'est rapidement imposé. Dans Les Fourberies de Scapin, le discours politique et social est profond et universel. Scapin représente la voix de l'esclave ou du truand: on sait qu'il sort de prison mais on ne saura jamais pourquoi. Doté d'une intelligence et d'une sagesse naturelles, ce personnage intéresse et intrigue. Il est le révélateur des hommes et des femmes qui l'entourent. Il est considéré comme un personnage comique alors que c'est lui qui rend les autres comiques.

L'écriture de Molière est particulièrement rigoureuse; les enchaînements sont précis et d'une grande cohérence rythmique. Nous avons beaucoup travaillé sur l'improvisation pour révéler les secrets du texte sans en altérer la nature; cette exploration nous a permis de démonter sa structure et de retrouver tous les non-dits, les articulations théâtrales, la dynamique mais aussi le chant et la musique propres à la pièce.

On n'invente donc rien: on entre dans l'oeuvre et on multiplie les possibilités de jeu de scène».

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR

Naissance à Paris de Jean-Baptiste Poquelin, fils d'un marchand tapissier, fournisseur officiel de la Cour.

<u>1632</u>

Mort de sa mère.

Jean-Baptiste entre au collège de Clermont. Il a pour condisciple le prince de Conti, qui deviendra l'un de ses protecteurs.

Après avoir suivi des études de droit, Jean-Baptiste est reçu avocat

Il renonce à la possibilité de promotion sociale que lui offre ce diplôme. Il décide, contre l'avis de son père, de devenir comédien. Avec sa maîtresse Madeleine Béjart, une comédienne quelques autres comédiens, il fonde la compagnie théâtrale l'Illustre-Théâtre.

Il prend le nom de Molière. Les raisons qui l'ont incité à choisir ce pseudonyme n'ont jamais été élucidées.

Au printemps, la troupe l'Illustre-Théâtre fait faillite.

Emprisonné pour dettes en août, Molière est libéré deux jours plus tard, grâce à l'intervention de son père. La même année, il quitte Paris avec la troupe de Charles Dufresne. Ils vont parcourir l'ouest et le sud de la France pendant plus de treize ans.

Molière devient le directeur de la troupe de Charles Dufresne. 1653

Le Prince de Conti parraine la troupe de Molière. Il la prendra sous sa protection jusqu'en 1657.

<u> 1655</u>

Molière devient auteur dramatique. Il écrit L'Etourdi qui est joué à Lyon.

Il écrit Le Dépit amoureux qui est créé à Béziers.

<u>1658</u>

Molière a trente-six ans. Il rentre à Paris fort d'une double expérience d'acteur comique et d'auteur dramatique. Il reçoit la protection de Monsieur, le frère du roi. Il joue devant le jeune Louis XIV, au Louvre, Le Docteur Amoureux. Cette pièce plaît au roi qui accorde à la troupe de Molière le droit de partager avec les Comédiens-Italiens, la salle du Petit Bourbon.

1659

Molière connaît un grand succès avec Les Précieuses ridicules. Cette pièce est créée lors de la même représentation que Cinna de Corneille et fait un triomphe

Sganarelle ou le Cocu imaginaire. Nouveau grand succès pour Molière qui trouve dans Sganarelle l'un de ses rôles fétiches.

<u>1661</u>

La troupe de Molière s'installe définitivement au Palais-Royal.

L'École des maris et Les Fâcheux assoient sa renommée.

1662

Il épouse Armande Béjart, la fille de Madeleine Béjart. Ce mariage avec la fille de sa maîtresse, lui vaut d'être accusé de relations incestueuses.

Il réussit son coup de maître en écrivant L'Ecole des femmes, la première des comédies de la maturité. Cette pièce, qui soulève des questions importantes (l'institution du mariage et l'éducation des filles), tranche avec les thèmes habituels de la farce ou de la comédie à l'italienne. Innovation littéraire en même temps que critique originale de la société du temps, elle irrite certains auteurs concurrents autant qu'elle choque les tenants de la morale tradition-

L'Ecole des femmes connaît un énorme succès et vaudra à Molière une longue polémique. Cette querelle occupera toute l'actualité littéraire de l'année 1663 avec ses pamphlets, ses textes satiriques et ses quolibets.

Molière répond à ses adversaires en écrivant La Critique de l'École des femmes et l'Impromptu de Versailles. Pièces dans lesquelles il tourne en dérision ses détracteurs (petits marquis, faux vertueux, troupe rivale de l'hôtel de Bourgogne...)

Tartuffe, joué à Versailles, provoque un tollé chez les catholiques. La pièce est interdite à la demande de l'archevêque de Paris. La bataille de Tartuffe durera près de cinq ans. Remaniée, la pièce sera à nouveau interdite en août 1667. Elle sera cependant jouée, en présence du frère du roi, chez le Grand Condé.

Louis XIV décide de prendre officiellement Molière sous sa protection. Il décerne à ses comédiens le titre de troupe du roi

Dom Juan: la pièce connaît un succès de cinq semaines puis elle est étouffée avant même que les adversaires de Molière puissent faire paraître leurs pamphlets contre cette pièce qui, selon eux, prône l'athéisme.

Le Bourgeois gentilhomme, une comédie-ballet dont Lully compose la musique et qui fustige le snobisme de Monsieur Jourdain, un piètre imitateur de la noblesse.

Les Fourberies de Scapin, une comédie d'intrigue qui s'inscrit dans la tradition italienne que Molière avait exploité au début de sa carrière, notamment avec *l'Etourdi*. Molière jouera lui-même le rôle de Scapin, le valet meneur de jeu.

Les Femmes savantes une sévère condamnation du pédantisme

Cette année-là, Molière est supplanté par Lully, promoteur de l'opéra en France, qui obtient le privilège royal lui accordant l'exclusivité de la représentation des œuvres chantées et

Par faveur spéciale, le roi autorise toutefois Molière à intégrer des scènes musicales et chorégraphiques dans le



MOLIÈRE (1622-1673)

déjà connue, la famille de celle-ci et

à 20h30



Malade imaginaire.

Création du Malade imaginaire au Palais-Royal le 10 février.

Molière tient le rôle d'Argan. Il est pris d'un malaise lors de la quatrième représentation. Transporté chez lui, il meurt peu après. N'ayant pas abjuré sa profession de comédien, il ne pourra, malgré son désir, recevoir les derniers sacrements.

Molière échappe de peu à la fosse commune. Il n'a pu être inhumé que grâce à l'intercession d'Armande Béjart auprès de Louis XIV. Il fut enterré de nuit, suivi par de nombreux amis, sans aucune cérémonie.

Les fourberies de Scapin

Du jeudi 14 au mercredi 20 mai à 20h30 sauf dimanche 17 mai à 17h00/relâche le 18 mai

Accueil réalisé en collaboration avec l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin (AHVM)

Concours littéraire

Vous aimez écrire? Vous souhaitez que l'on vous lise?

Participez au concours littéraire proposé par votre Commune!

En collaboration avec les Artmeyrinois, le service de la culture propose la 17ème édition du concours littéraire de poésie et de nouvelles.

Ouvert à tous, ce concours destiné à encourager cette forme artistique, attire des candidats de plus en plus nombreux, d'âges et d'horizons géographiques divers.

Cette année, le thème des nouvelles est «La Fin d'un monde», thème suffisamment évocateur et large pour permettre à chacun de le traiter librement. Pour la poésie, aucun thème n'est imposé. Il est possible de participer aux deux catégories.

Les résultats seront proclamés lors d'un repas – le 21 novembre 2009 - où seront invités tous les candidats; le jury y décernera des prix, des mentions et des accessits, le souhait étant de récompenser des talents divers.

Lancez-vous! Nous attendons vos textes!

Délai de remise des textes: 1er septembre 2009.

Règlement disponible à la mairie ou sur www.meyrin.ch/cul-

Rappel des autres plaisirs de mai...

DU PEUPLE A LA MULTITUDE

rencontre exceptionnelle avec Toni Negri Mardi 12 mai à 20h30

Philosophe et homme politique italien, Toni Negri est considéré aujourd'hui comme l'un des plus 🛱 grands théoriciens de l'altermondia-

Militant dès les années 1960 et 🗄 membre fondateur du groupe Potere Operaio, il est arrêté en 1979, lors d'une campagne de répression du \(\begin{cases} \) mouvement de contestation sociale; on l'accuse alors de complicité avec les Brigades rouges.

condamnation à trente ans de prison, appelé à le dépasser. Negri est élu député en 1983 ; il quitte sa cellule grâce à son immunité de parlementaire mais fuit en France dès la levée de celle-ci. Protégé par la «doctrine Mitterrand», il enseigne les sciences politiques à l'université Paris VIII avant de retourner volontairement dans la péninsule, en 1997, afin de purger la fin de sa peine. Après six ans de détention, il bénéfice d'une libération définitive.

En collaboration avec Michael Hardt, Negri signait récemment deux importantes sommes philosophiques débordant l'analyse marxienne: Empire (2002) et Multitude (2004). Marx a bien décrit dans son Capital les mécanismes fatals du capitalisme et a enfiévré ainsi des générations de révolutionnaires; mais il les a aussi frustrées 0 avesso do avesso



Toni Negri

n'ayant pas eu le temps de dépeindre Bien que sous le coup d'une avec précision le communisme théma Changer la vie ou le soir en

Cette rencontre intègre notre

O AVESSO DO AVESSO création par Alias (danse) Du mardi 5 au vendredi 8 mai

Guilherme Botelho se sert pour ce spectacle de l'immobilité d'une trentaine de figurants comme zone franche de tous les possibles. Comme approfondissement de soi révélant l'autre. Comme exploration du souvenir. L'immobilité comme transport d'émotions. Il se sert de l'immobilité comme d'un vase communiquant du public à l'intime, d'un monde connu à l'autre moins avoué, d'un rêve à l'autre, à l'envers de l'envers.

U.EL.



Publicité -----

Pour vos annonces

publicitaires dans

Meyrin ensemble:

Luigi de Nadai

Publi-annonces:

022 308 68 78











Découvertes de fossiles à Meyrin

Un chercheur parisien résout l'énigme

Jean-Pierre Brazs nous explique l'origine des fossiles et des boîtes qu'il a découverts à Meyrin (voir Meyrin Ensemble d'avril). Il exposera les résultats de ses analyses lors d'une conférence le 19 mai au ForuMeyrin qui sera suivie d'une exposition, «D'eau et de feu», du 5 mai au 4 juin.

Meyrin Ensemble: Jean-Pierre Brazs, à la suite de vos récentes découvertes de fossiles à Meyrin, quels sont les résultats de votre étude?

Jean-Pierre Brazs: La question était de déterminer la relation entre les boîtes et les fossiles. J'ai donc cherché à les rapprocher d'objets similaires. Commençons par les fossiles. Ils sont de l'espèce Nodulea pictorialis. J'avais déjà découvert des types de fossiles dans mes nombreux voyages dans le monde, mais toujours à proximité de milieux aquatiques.

Et que dire alors des traces de couleur rouge? C'est assez surprenant, non?

Ces traces rouges confortent mon hypothèse de l'existence d'une espèce animale qui se nourrit de couleurs.



Nodules ayant absorbé de la couleur rouge

Se nourrir de couleurs?

Oui! Mais ce n'est pas surprenant. Des études poussées ont montré que ces animaux ont proliféré après des périodes ou événements de montées des eaux. Et c'est en poursuivant mes recherches en Suisse que j'ai retrouvé des documents historiques attestant d'une brutale montée des eaux du Lac Léman en 563.

À quoi était due cette brutale montée des eaux?

Un effondrement montagneux, celui du Tauredunum en Valais, qui a provoqué un véritable raz-de-marée jusqu'à Genève! D'ailleurs, l'Université de Lausanne a récemment confirmé qu'un tremblement de terre était à l'origine de ce glissement de terrain. Cet événement tragique a été relaté dans la Chronique de Marius d'Avenches, Évêque de Lausanne au Vlème siècle (ndlr: voir encadré).

Venons-en aux boîtes. Que pouvezvous nous en dire?

Ces boîtes contenaient divers objets. L'un d'eux, un flacon de vernis rouge, a permis de déterminer la date à laquelle ces boîtes ont été dissimulées: au plus tôt au début du XXème siècle.

Qu'est-ce qui vous permet de l'affirmer?

L'étiquette du flacon. Elle mentionne «L'Artisan Pratique», société vendant des produits de décoration à Paris qui a œuvré depuis le début du XXème siècle. Mais le plus intéressant, c'est que la couleur et le contenu de ces boîtes les rapprochent d'autres boîtes que j'ai trouvées en 2004 à Istres, au sud de la France, au bord de l'étang de Berre. L'une de ces boîtes contenait un document écrit. J'ai ainsi pu découvrir que des populations, menacées par les eaux, ont procédé à des cérémonies d'offrande des cou-

En quoi consistaient alors ces céré-

Pour pouvoir survivre à la montée des eaux, ces populations avaient décidé de sacrifier un bien précieux, les couleurs, en les offrant au monde aquatique. Pourtant, certaines personnes, craignant de perdre la mémoire de ces couleurs, ont décidé d'en préserver des échantillons.

Donc la couleur rouge des fossiles et des boîtes s'explique ainsi?

Oui. Des gens ont choisi de conserver la mémoire des couleurs en les «planquant» dans les boîtes! Dans le même temps, les couleurs offertes aux eaux ont été absorbées par les

nodules dont on a retrouvé des fossiles à Meyrin.

Il y a de quoi être surpris... Une exposition et une conférence sont prévues?

Effectivement. Le Théâtre Forum Meyrin m'a donné l'opportunité de présenter les découvertes que j'ai faites à Meyrin, mais aussi celles que j'ai faites ailleurs dans le monde. J'expliquerai également comment il est possible de faire face au risque actuel de montée des eaux en raison du réchauffement climatique. J'organise en effet moi-même depuis quelques années des cérémonies d'offrande de couleurs. La dernière en date est celle qui a eu lieu avec les enfants des ateliers de la Maison Vaudagne dans le Nant-de-la-Maille (ndlr: voir photo).

À quelle date auront lieu l'exposition et la conférence?

Du 5 mai au 4 juin au Théâtre Forum Meyrin. Lors de la conférence du 19 mai à 20h30, à la Bibliothèque de ForuMeyrin, je donnerai les explications complètes de ces phénomènes. Je vous donne donc rendez-vous au vernissage de l'exposition le 5 mai à 18h30 au Théâtre Forum

Propos recueillis par J.-P.B.

Les enfants des ateliers de la Maison Vaudagne procèdent à une offrande de couleurs au Nant-de-la-Maille.

EXPOSITION «D'EAU ET DE FEU»

Jean-Pierre Brazs et Elisabeth Beurret Du mardi 5 mai au jeudi 4 juin.

Au Théâtre Forum Meyrin, Galeries du Levant et du Couchant-

Vernissage le mardi 5 mai à 18h30.

Pour plus d'information: www.jpbrazs.com et www.parlonspeinture.com

CONFÉRENCE «NODULA PICTORIALIS ET CONTE PICTURAUX»

Par Jean-Pierre BRAZS Le mardi 19 mai à 20h30.

Bibliothèque ForuMeyrin / Entrée libre

Cette conférence est précédée, à 19h30, d'une visite commentée de l'exposition «D'eau et de feu».





Chronique de l'évêque Marius d'Avenches

Le raz-de-marée du Lac Léman, de 563, est ainsi relaté par Marius d'Avenches, Évêque de Lausanne, auteur d'une chronique qui couvre les années 455 à 581.

«Cette année-ci, la grande montagne du Tauredunum dans le diocèse du Valais s'écroula si brusquement qu'elle écrasa un bourg qui était proche, des villages et en même temps tous leurs habitants. Sa chute mit aussi en mouvement tout le lac, long de 60 milles et large de 20 milles, qui, sortant de ses deux rives, détruisit des villages très anciens avec hommes et bétail. Le lac démolit même beaucoup d'églises avec ceux qui les desservaient. Enfin, il emporta dans sa violence le pont de Genève, les moulins et les hommes et, entrant dans la cité de Genève, il tua beaucoup d'hommes.»



Au fil des jours ...

PROLONGATION DU TRAM EN DIRECTION DE CHAMPS-FRÉCHETS (SUITE...)

Il nous paraît utile et intéressant de donner connaissance surtout aux habitants de Champs-Fréchets d'un échange de courrier entre l'AHVM et le Conseil d'Etat.

Lettre du 5 février 2009 adressée par l'AHVM à Laurent Moutinot, Président du Conseil d'Etat.

... Dans le dernier paragraphe de votre lettre du 29 septembre 2008, vous nous avez fait savoir que des études nécessaires pour un éventuel prolongement des infrastructures de tramways en direction de Champs-Fréchets seraient faites dans les meilleurs délais possibles.

Etant souvent questionnés par des habitants de notre commune sur le résultat de ces études, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire savoir où en est cette affaire.

Lettre du 1er avril 2009 adressée par le Conseil d'Etat à l'AHVM

Nous vous confirmons que, conformément aux engagements pris envers votre association par Mark Muller, conseiller d'Etat, la prolongation du tram en direction de Champs-Fréchets est envisagée et que son étude a été lancée.

Une procédure d'appel d'offres pour mandataires (procédure sélective à deux tours) a été engagée à fin 2008. A l'issue du 2e tour de la procédure, les offres ont été rendues le 6 mars 2009.

La Direction de projet tram doit donc évaluer les offres et procéder au choix d'un groupe de mandataires. Les prestations débuteront par l'étude de l'avantprojet qui sera présentée à la Délégation du Conseil d'Etat aux transports en automne de cette année et ce n'est qu'après cette séance que des informations pourront vous être communiquées.

Dès que nous en saurons plus, il va de soi que nous tiendrons nos lecteurs au courant.

HRB

L'AHVM organise pour tous les Meyrinois et leurs amis une

Excursion en France voisine A la découverte du lac du Bourget et sa région **SAMEDI 6 JUIN 2009**

La Commune soutient généreusement cette excursion.

Le lac du Bourget est le plus grand lac naturel de France avec ses 18 km de long et le plus profond avec 145 m. Il est aussi l'un des moins élevés avec une altitude inférieure à 260 m. Lamartine a célébré ses beautés, ainsi que Rousseau dans les

L'Abbaye d'HAUTECOMBE

Sur la rive ouest du lac, le long de la Côte Sauvage, l'abbaye a été fondée au début du XIIème siècle par les moines de Citeaux. C'est la dernière demeure des princes de Savoie et celle du dernier roi d'Italie, Humbert II de Savoie. Elle est aujourd'hui gérée par la Communauté charismatique du Chemin Neuf.

A l'heure actuelle, on ne visite que l'abbatiale avec un audioguide.

Balade en bateau

Une croisière d'une heure nous emmène de l'abbaye jusqu'à Chanaz, surnommée la Petite Venise savoyarde en raison de la présence du canal de Savières qui relie le lac du Bourget au Rhône.

Chanaz

La proximité du canal, avec une écluse et un port de plaisance, attire de nombreux touristes. Cette cité a su conserver toute son authenticité. Une savante combinaison de l'habitat d'autrefois avec l'eau et les fleurs dissimulées aux quatre coins du village donnent à Chanaz un aspect coquet.

Un menu choisi nous sera servi à La Ferme du Bulle dans les hauteurs de Chanaz.

Moulin à huile

Edifié en 1868, en sommeil depuis 40 ans, ce moulin a été restauré dans son état original et sa roue à augets permet de mouvoir à nouveau les engrenages et la meule. Le moulinier nous montre son savoir-faire dans la fabrication d'huile vierge de noix et de noisettes.

Départ de Meyrin en car : 08h00 Retour à Meyrin : vers 18h30 Prix par personne : CHF 78.- pour les Meyrinois, CHF 87.- pour les non-Meyrinois

Ce prix comprend:

- le voyage en car
- toutes les visites mentionnées - le repas (sans les boissons)
- les pourboires

Réservez d'ores et déjà votre place au secrétariat de l'AHVM tél. 022 782 32 00 ou par e-mail: secretariat@ahvm.ch



Le Naïf... Rubrique satirique ...



... attend le bus à l'arrêt des Avanchets pour se rendre à Meyrin. Quand ce dernier arrive le Naïf est intrigué par le panneau placé à l'avant du véhicule qui indique «55 WILSON». Par sécurité il se renseigne auprès du chauffeur sur son itinéraire. Celui-ci lui répond en souriant: «En effet c'est bien le 55, mais qui va exceptionnellement au CERN au lieu de Meyrin village. Je ne suis pas arrivé à changer l'écriteau qui marque «Wilson» et «55». Conclusion, pour ne pas avoir de mauvaise surprise, avant de monter dans un bus mieux vaut s'assurer de sa destination finale.

... se réjouit de la venue du tram à Meyrin car ainsi nous aurons une attraction de plus dans la Commune. Imaginez l'arrivée depuis la route de Meyrin sur ce magnifique viaduc qui donne droit à une vue imprenable sur le Jardin Alpin, pour ceux qui n'ont pas le vertige. Puis il poursuivra sa route au-dessus de la rue Lect et plongera sur la rue De-Livron pour ensuite remonter à l'arrêt de «ForuMeyrin». De là, la course continuera en légère pente en direction de l'avenue de Vaudagne pour remonter à l'avenue François-Besson et terminer son voyage à la «Gravière». Un vrai grand huit à Meyrin va certainement attirer beaucoup de monde.

... lit régulièrement dans votre journal préféré les fiches info se référant au tram. Dans la fiche No. 70, on parle de la pose des voies au travers du carrefour de l'avenue de Vaudagne et de la rue des Bossons. En définitive y aurait-il une prolongation du TCMC jusqu'à Onex?

... surveille les travaux à la rue De-Livron et constate que la promenade sera large et que vraisemblablement on y plantera des végétaux. Il est persuadé que notre service de l'environnement va tout mettre en œuvre pour qu'elle soit bien fleurie. Il le félicite déjà.

... regrettera le jour où le tram arrivera à Meyrin. De quoi parlera-t-il? Actuellement, en cherchant des sujets pour sa rubrique, il n'a qu'à se pencher du côté des utilisateurs du tram et du bus et des histoires plus ou moins drôles lui tombent dessus. Oui, de quoi va-t-il bien pouvoir parler? Peut-être du futur lac des Vernes? Ou du début des travaux du nouveau

quartier des Vergers? Ou du parking sous-terrain de Meyrin Centre? Les paris sont ouverts!

... a reçu une photo de la rue des Bugnons qui montre le trottoir modifié pour permettre l'accès des chaises roulantes. Si cette amélioration facilite les personnes handicapées, là où le bât blesse c'est qu'une fois sur le trottoir en face, comment font-ils pour monter l'escalier et atteindre le bus à l'arrêt provisoire des Vernes?

... a découvert que la liaison entre les P1 et P2 passe entre le Centre œcuménique et Forum. Il est toujours étonné de la créativité surréaliste des urbanistes et espère que ce zigzag provisoire ne s'éternise pas.

... s'étonne du nombre important de véhicules immatriculés dans le canton de Neuchâtel (plaques NE) qui travaillent sur les chantiers du TCMC à Meyrin. Quand il découvre que le nom de la société marqué sur ces engins est identique à celui du président du FC Xamax (Football Club de Neuchâtel), il se demande si les contribuables genevois sont conscients qu'avec leurs impôts, ils sponsorisent ce club. En tant que supporter du FC Servette, le Naïf est dans la peine...

... a appris par la rubrique «Encre bleue» de la Tribune de Genève que les riverains (côté Crozet) du Centre commercial de Balexert se sont vus petit mot qui accompagnait cette gentille attention, il était dit ceci: «Veuillez accepter ces quelques douceurs, en vous priant de bien vouloir nous excuser des désagréments provenant du chantier de notre extension». Le Naïf suppose que l'œuf de Pâques que nos autorités ont certainement voulu offrir aux riverains des chantiers du tram à Meyrin a dû s'égarer en cours de route.

offrir un œuf de Pâques en chocolat

par le Centre de Balexert. Dans le

Cette page est sous la responsabilité de l'AHVM et ses propos n'engagent qu'elle!

Publicité ---













Promotions citoyennes

Un beau modèle de collaboration

La soirée qui a accueilli 160 personnes dont 50 jeunes majeurs le 13 mars dernier a été un bel exemple de collaboration entre plusieurs associations et services communaux. Petit tour de la fête en images.

Les jeunes de l'association Transit ont assuré la décoration de la salle et le service. Ils posent ici en compagnie d'un des membres de la Maison de l'Ancre. Cet organisme de réinsertion socioprofessionnelle pour les personnes dépendantes de l'alcool s'est chargé de la réalisation des plats raffinés qui ont été proposés aux invités.







PASSEPORT-VACANCES 2009

« Un safari au coin de la rue» pour les jeunes nés entre 1994 et 1999

du 6 au 26 juillet et du 3 au 23 août

Le Passeport-Vacances, par les activités qu'il propose, réussit ce miracle: rendre le proche voisinage aussi neuf et aussi captivant que «l'ailleurs» dont on rêve. C'est en quelque sorte, une invitation à un **«safari au coin de la rue».**

Le Passeport-Vacances est plus qu'un simple passe-temps. Il crée de nouveaux liens entre l'enfant, sa ville et son canton; il favorise aussi son autonomie en l'invitant à élaborer son propre programme et à se déplacer seul dans le canton; il satisfait la curiosité de l'enfant en lui ouvrant des horizons nouveaux. Enfin, il offre un centre d'intérêts aux jeunes qui ne quittent pas leur domicile à cette période et il est complémentaire aux vacances familiales ou à la participation des enfants à un camp ou un centre aéré.

DATE DE VENTE: Mercredi 6 mai 2009 dès 14h00

POINT DE VENTE: Mairie de Meyrin, 2 rue des Boudines

PRIX: CHF 60.- pour deux semaines librement

choisies parmi les six proposées.

RENSEIGNEMENTS: Service des loisirs de la jeunesse Téléphone: 022 546 21 40

passeport.vacances@etat.ge.ch

http://www.geneve.ch/loisirs_jeunes/passeport_vacances.asp

Publicité





- Temps fort de la soirée, les comédiennes en herbes de l'atelier hip-hop de l'Undertown se sont entraînées pendants 6 mois pour offrir aux jeunes adultes de Meyrin un spectacle de grande qualité. Entre danse et théâtre, leur prestation en a impressionné plus d'un.
- Après le stress de cette première expérience théâtrale, rencontre avec la troupe au complet dans les coulisses.

M.R.



■ De nombreux jeunes sont venus accompagnés de leurs amis pour assister à cette soirée dans la salle Antoine-Verchère, récemment rénovée.

Publicité





DEVIS SANS ENGAGEMENT



AVIS

DES VIGNETTES 2009 POUR CYCLES ET VEHICULES ASSIMILES

En collaboration avec le Touring Club Suisse, le Service de sécurité municipale vend des vignettes 2009 au prix avantageux de CHF 6.50.-, ceci pour les habitants de la Commune.

Le signe distinctif 2008 est valable jusqu'au 31 mai 2009.

Heures d'ouverture du Service de sécurité municipale, rue des Boudines 2 (rez-de-chaussée): le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Le jeudi de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h00.

PERMANENCE FISCALE

La commune de Meyrin organise jusqu'à fin avril 2009, à l'intention des personnes bénéficiaires du SPC (service des prestations complémentaires) et petits revenus, domiciliées sur la Commune, une permanence en vue de remplir gratuitement leur déclaration fiscale.

Prendre rendez-vous au Jardin de l'Amitié (local des Aînés), promenade des Champs-Fréchets 14, tél. 022 782 65 11 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. N'oubliez pas d'apporter:

- une éventuelle attestation de salaire;
- les décisions AVS, AI, OCPA;
- les attestations ou décisions de votre caisse de pension ou retraite;
- · les factures de médecin, dentiste, pharmacie, oculiste et opticien, sans oublier les décomptes de caisse-maladie;
- les polices d'assurance vie et les attestations d'épargne mentionnant les intérêts inscrits par la banque;
- les primes d'assurance maladie, accident, etc.

Les revenus ne doivent pas dépasser :

 pour les couples CHF 53'000.- pour les personnes seules CHF 41'000.-

(la fortune ne devant pas dépasser CHF 40'000.-)

PERMANENCE JURIDIQUE

NOUVEL HORAIRE

La commune de Meyrin informe qu'une PERMANENCE JURIDIQUE est à la disposition des habitants tous les jeudis dès 15h00.

Au jour précité, une avocate au Barreau de Genève est à votre service pour vous renseigner et vous conseiller si vous avez des problèmes concernant par

Régime matrimonial - Procédure de divorce - Droit des successions - Bail à loyer Contrat de travail - Démarches administratives - Assurance, etc...

La consultation est gratuite.

Veuillez prendre rendez-vous auprès du

SERVICE DES AINES

Mairie de Meyrin, 2, rue des Boudines, 1217 Meyrin

Tél. 022/ 782 82 82

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La prochaine commission consultative des Aînés aura lieu à Forum Meyrin, salle du couchant, le jeudi 7 mai 2009 à 14h30 avec la participation de Mefteh Ragama et aura pour thème: «le Sahara, pays de rêves et de mirages». La séance sera suivie du verre de l'amitié.



CIMETIERES DE MEYRIN ET DE FEUILLASSE

CONCESSIONS ET RENOUVELLEMENT DES TOMBES

Il est rappelé que le temps légal de vingt ans est échu depuis la fin de l'année 2008 pour toutes les inhumations antérieures au 31 décembre 1988.

Ces tombes, de même que les concessions et renouvellements échus, pourront être conservés pour autant qu'ils ne soient pas désaffectés pour les besoins du service.

Les demandes de renouvellement et les changements d'adresse des répondants sont à communiquer à la Mairie de Meyrin, 2, rue des Boudines, 1217 Meyrin, jusqu'au 31 août 2009.

Les monuments, entourages et ornements des tombes non renouvelées doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront propriété de la Commune.

Il sera disposé des emplacements pour lesquels aucune demande de prolongation n'aura été présentée.

> Jean-Marc DEVAUD Maire

COMMUNEDEMEYRIN

Une inscription publique est ouverte en vue de repourvoir la

GERANCE DE L'AUBERGE COMMUNALE DE MEYRIN

Ancienne ferme datant du XVIIème siècle, jouissant d'une belle situation, entièrement rénovée au début des années 1980, exploitée depuis lors sous l'enseigne « auberge communale de Meyrin ».

Cet établissement est mis en gérance libre et comprend :

- deux salles à manger (12 et 80 places);
- une salle de café de 24 places ;
- une très agréable terrasse d'environ 50 places ;
- six chambres à destination d'hôtes (3 à deux lits et 3 simples);
- un appartement de fonction de 5 pièces ;
- un parking pour la clientèle d'une trentaine de places.

Nous recherchons:

Un-e restaurateur/trice créatif/ve, désireux/se de s'investir dans un service de qualité, sensible aux attentes de la clientèle diversifiée (20'000 habitants et à proximité d'une importante zone d'activité économique). En ce sens, nous demandons une ouverture de l'établissement 6 jours par semaine, week-end compris.

En outre, le/la candidat-e doit :

- justifier d'une expérience approfondie dans la gestion d'un restaurant;
- être à même d'offrir un accueil et une restauration de qualité;
- satisfaire aux exigences légales relatives à la profession (moralité, antécédents, certificat de cafetier);
- · adresser une lettre de motivation.

Reprise de l'exploitation prévue pour le 1er mars 2010.

Les conditions d'exploitation sont fixées par un cahier des charges qui peut être consulté à la mairie de Meyrin, aux heures d'ouverture.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, doivent être adressées à la Mairie de Meyrin, rue des Boudines 2, 1217 Meyrin, d'ici au 30 mai 2009.

Un projet de concept d'exploitation, présentant votre vision sur la manière d'exploiter et de développer l'établissement, devra impérativement être joint à la lettre de motivation.

> Jean-Marc DEVAUD Maire

Publicité

Y.C.



JUBILÉ DE MARIAGE

Inscriptions ouvertes

C'est devenu une tradition, le Conseil administratif se fait un plaisir d'honorer les couples domiciliés à Meyrin et fêtant cette année leurs 50, 60 ou 65 ans de mariage.

En vue de cette fête, qui aura lieu au mois de novembre prochain, les couples intéressés voudront bien s'annoncer à la Mairie, rue des Boudines 2, 1217 Meyrin, jusqu'au 31 août 2009, en joignant à leur demande d'inscription une photocopie de leur livret de famille ainsi que leur adresse actuelle.



AVIS AUX PERSONNES EN ÂGE D'AVS

La Commune organise un grand

UN GRAND BAL DU PRINTEMPS

DIMANCHE 24 MAI 2009 à ForuMeyrin Place des Cinq-Continents 1

Programme: 14h00 - 19h00

Thé dansant

Animation musicale avec un excel-

lent orchestre Entrée: CHF 5.-

Consommation: CHF 2.- sans alcool

CHF 3.- avec alcool

Publicité -----

Jungle tan Bronzage au sucre naturel en 5mn

Des nouveautés chez IFFURE CRIS'

Soins Esthétiques

Epilation à la cire

demi jambes 25.- complètes 40.-Sourcils, lèvres, aisselles 10.-Maillot 15.-Bemi bras 18.-

Soins du visage Gommage + massage 28.-Soin hydratant 60.-Soin anti-âge 90.-Soin acné 90.-



D'autres soins sur demande Carte de fidélité

Massages

Réflexologie 30mn Drainage lymphatique manuel, 30mn 35.-Amincissant 1h Enveloppement froid 110.anti-cellulite 45mn Beauté des mains 25.des pieds 40.-

Pose vernis 6.-**Onglerie** Nails artistiques japonais fait par Mme Shasiko Pose au gel Acrylique 80.-French 100.-Acrylique 90.-Extension 110.-

Cadeau de bienvenue 10.- de réduction

(seulement sur l'onglerie)

Coupe et brushing des 48. dès 73. -Teinture et brushing Mèches avec brushing dès 79. -Forfait couleur + mèches + brushing 125.-

15min 15.

29.-

30mn 18.-

Coupe 10.- offerte pendant le mois de mai

Enfants

Normal

de 15.- à 20.-Garçon Fille de 25.- à 50.-Messieurs Coupe tondeuse dès 20.-

Beaucoup d'autres services sur demande

Lundi et mardi: 13h30 - 18h30 / Mercredi-jeudi- vendredi : 08h30 – 12h et 13h30 – 18h30 - Samedi: 08h30 – 12h et 13h30 – 16h00

2, rue François-Besson 1217 Meyrin - Tél. 022 785 00 77 - Avec ou sans rendez-vous





INSTALLATIONS SPORTIVES

PISCINE DE LIVRON

Ouverte jusqu'au 12 mai 2009 - Rue De-Livron 2

Horaires normaux:

16h00 à 20h30 Lundi Mardi 7h30 à 13h30 16h00 à 21h30 Mercredi 7h30 à 20h30 Jeudi 11h30 à 13h30 16h00 à 20h30 Vendredi 11h30 à 13h30 16h00 à 20h30 Samedi 12h00 à 17h00 Dimanche 9h00 à 17h00

Avis aux non-nageurs, le mardi de 16h00 à 21h30, la profondeur du bassin est ramenée à 1,20 m.

SPECIAL ENFANTS, le samedi de 14h00 à 17h00, jeux flottants et profondeur du bassin 1,20 m.

PISCINE DU CENTRE SPORTIF MUNICIPAL

Ouverture du 13 mai au 13 septembre 2009 **Avenue Louis-Rendu**

Tous les jours de 10h00 à 20h00 (sortie des bassins à 19h40)

TARIFS

(valables pour la piscine de Livron et le centre sportif)

Réduit (enfant de 6 à 17 ans, étudiants, chômeurs, pensionné AVS-AI)

CHF 2.-1 entrée 10 entrées CHF 15.saison contribuables CHF 16.-CHF 40.saison

Adulte (dès 18 ans révolus)

CHF 5.-1 entrée CHF 35.-10 entrées saison contribuables CHF 35.-CHF 85.-

Mini-golf 18 trous

Dans l'enceinte du centre sportif, l'accès payant à la piscine est requis.

Par parcours, tarif unique CHF 3.-

Un dépôt de CHF 5.- est demandé pour tout nouvel abonnement

Action promotionnelle du 20 avril au 12 mai 2009

(réservé uniquement aux résidants meyrinois et aux contribuables de la commune de Meyrin, taxés sur leurs revenus)

Enfant (dès 6 ans révolus) et pensionnés AVS-AI CHF 13.- au lieu de CHF 16.-Adulte (dès 18 ans révolus) CHF 30.- au lieu de CHF 35.-

LIEU DE VENTE DES ABONNEMENTS

Les abonnements saison sont en vente sur présentation d'une pièce d'identité selon détails ci-dessous :

Du 20 avril au 12 mai: à la piscine de Livron, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13h00 à 18h00, les mercredis de 09h00 à 18h00 et les samedis de 09h00 à 12h00.

<u>Du 13 mai au 26 juin:</u> à la piscine du centre sportif, du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00, ainsi que le samedi 16 mai de 10h00 à 18h00.

<u>Dès le 29 juin:</u> auprès du service de sécurité municipale, 2, rue des Boudines.

Nouveau : les nouveaux abonnements sont recyclables. Si vous êtes déjà en possession d'un abonnement «hiver», venez avec celui-ci et il sera reprogrammé pour la saison «été». Pour toute nouvelle demande d'abonnement de saison, une photo passeport doit dorénavant être annexée.

Renseignements:

Mairie de Meyrin

2, rue des Boudines - Tél. 022 782 82 82 www.meyrin.ch/sports - meyrin@meyrin.ch

COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL DE MAISONNEX

Chemin de la Berne

TENNIS, du 4 avril 2009 au 27 septembre 2009, de 07h00 à 22h00 SQUASH, du 1er avril 2009 au 30 septembre 2009, de 08h00 à 22h15 PISCINE, du 13 mai 2009** au 13 septembre 2009, de 10h00 à 20h00 ** sous réserve de l'état d'avancement des travaux de réparation de la piscine

Renseignements et inscriptions:

Complexe sportif municipal de Maisonnex - Tél. 022 782 91 31 - cs.maisonnex@meyrin.ch

Services sociaux communaux

Renseignements

Service des actions sociale et jeunesse et service des

Rue des Boudines 2, tél. 022 782 82 82. Soutien social et financier, accompagnement, conseil.

Centre d'Action Sociale et de Santé (CASS)

Rue des Boudines 4, tél. 022 420 30 00, fax 022 420 30 01. Ouvert tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (jours ouvrables). Accueil et secrétariat, action sociale, aide et soins à domicile. Interventions à domicile tous les jours de 8h00 à 20h00 (soins infirmiers à domicile et aides familiales). Aides ménagères de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

Consultation santé maternelle et infantile (SMI) le mardi de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous, à la garderie de l'Arc-en-Ciel à la rue des Vernes 20, tél. 022 420 30 60.

Soins ambulatoires de 11h00 à 12h00 (jours ouvrables). En dehors des heures d'ouverture les appels téléphoniques sont déviés vers la ligne d'accueil des demandes, tél. 022 420

Bénévolat à Meyrin transport en voiture, visites, et accompagnement à domicile.

Lundi et jeudi de 9h30 à 11h00, tél. 022 420 30 51.

Objectif emploi

(Permanence pour personnes en recherche d'emploi) Gilbert Centre, rue de la Prulay 2bis, tél. 022 785 34 79 En accueil libre: le mercredi de 9h00 à 12h30 Sur rendez-vous:

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi de 9h00 à 12h00 Mercredi de 14h00 à 17h00

Mise à disposition de PC: mercredi de 14h00 à 17h00

Local des aînés

14, Champs Fréchets, tél. 022 782 65 11 Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, dimanche 13h30 à 18h00, samedi fermé.

Cyber espace pour les Aînés

14, Champs Fréchets, tous les jours, sauf samedi, sur rendez-vous (tél. 022 782 65 11)

Centre de rencontre et de formation pour les femmes en exil. Lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 et mardi et jeudi aprèsmidi de 13h30 à 17h00, Promenade des Champs-Fréchets 15, 1217 Meyrin, tél. 022 777 77 07.

Conseils juridiques

Tous les jeudis de 15h00 à 18h00 à la mairie, rue des Boudines 2, consultations gratuites auprès d'un avocat. Prendre rendez-vous auprès du service des aînés tél.022 782 82 82.

Association «Pluriels»

Centre de consultations et d'études ethnopsychologiques pour migrants, Gilbert Centre, rue de la Prulay 2bis. Sur rendez-vous, tél. 022 785 34 78.

Office de formation professionnelle et continue OFPC

Gilbert Centre, rue de la Prulay 2bis, tél. 022 989 12 30, fax: 022 989 12 40.

Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Service médico-pédagogique

Chemin Antoine-Verchère 1, tél. 022 388 26 88 Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à

Crèche des Boudines

(De 4 mois à 4 ans) rue des Boudines 6, renseignement service de la petite enfance, tél. 022 782 21 21.

EVE des Champs-Fréchets

(De 4 mois à 4 ans) rue des Lattes 69, renseignements auprès du service de la petite enfance. Tél. 022 782 21 21

Garderie l'Arc-en-Ciel

(De 1 an à 4 ans) rue des Vernes 20, renseignements service de la petite enfance, tél. 022 782 21 21.

Accueil bébés (0 à 1 an) les mercredis matins ou aprèsmidis sur réservation préalable auprès de l'Arc-en-Ciel, tél. 022 783 01 46.

Placements familiaux (familles d'accueil-mamans de jour) Association pour l'accueil familial "Le Nid", tél. et fax 022 785 43 26, lundi de 9h00 à 11h00, mardi de 9h00 à 11h00 et 14h00 à 16h00, mercredi fermé, jeudi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00, vendredi de 9h00 à 13h00.

Restaurants scolaires

Des repas sont servis pour le prix de CHF 6.50 (repas à CHF 5.50 à certaines conditions) dans les restaurants scolaires des écoles de Livron, de Meyrin-Village, des Champs-Fréchets de Cointrin et de Monthoux. Les enfants sont accompagnés par des animatrices parascolaires. Renseignements auprès du service des actions sociale et jeunesse, tél. 022 782 82 82.

Numéros de téléphone utiles

- Commune de Meyrin: 022 782 82 82
- Billetterie ForuMeyrin: 022 989 34 34
- Bibliothèque municipale: 022 989 34 70
- Police municipale de Meyrin: 022 782 23 23
- Débarras de déchets encombrants: 0800 21 21 21
- Police: 117
- Pompiers: 118
- Ambulance: 144
- · Centre d'appel de Télémeyrin (Cablecom): 0800 66 88 66







Des représentants de la Confédération, du Canton et de la Ville de Genève accueillis par les autorités meyrinoises

Cérémonie à l'occasion de la signature de trois conventions

Lundi 20 avril, à l'occasion de la signature d'une Convention de soutien conjoint (CSC) avec la compagnie de danse contemporaine Alias, un moment officiel a réuni les divers partenaires de cette convention au Théâtre Forum Meyrin.

Monique Boget, au nom du Conseil administratif a, par un discours, accueilli les invités. Andrew Holland, responsable des projets danse à Pro Helvetia, Patrice Mugny, conseiller administratif de la Ville de Genève et Charles Beer, conseiller d'Etat, nous ont fait l'honneur de se déplacer à Meyrin et ont chacun exprimé leur engagement de soutien à la culture contemporaine par ce type de convention.

Aux côtés de la compagnie Alias, dont la commune de Meyrin est partenaire, les compagnies genevoises Greffe et 7273, bénéficiaires également d'une telle convention, étaient présentes. Leurs représentants ont pris la parole. Guilherme Botelho, chorégraphe et directeur d'Alias, a souligné à quel point ce type de soutien, portant sur trois ans, permettait à une

compagnie de travailler un peu plus sereinement, lui épargnant de dépenser année après année, une énorme énergie en recherche de financement.

Les conventions de soutien conjoint

Le concept de ces conventions a été initié en 2006 par PRO HELVETIA – fondation suisse pour la culture - en collaboration avec les villes et cantons suisses. Cet outil de soutien aux compagnies a pour principal objectif de renforcer leur développement artistique, leur promotion et de favoriser leur rayonnement national et international.

Les signataires réaffirment ainsi ensemble le rôle prépondérant de la danse contemporaine dans la région genevoise. Ils marquent également leur volonté d'assurer le développement d'une création de qualité, d'encourager l'expérimentation artistique et de favoriser le rayonnement des compagnies.

La commune de Meyrin, par l'intermédiaire du Service de la culture, a rejoint les trois entités publiques que sont la Confédération, le Canton et la Ville de Genève pour signer cette deuxième convention, la première ayant été celle concernant le Teatro Malandro (en 2008).

Une compagnie de danse en sol meyrinois

Fondée en 1994, la compagnie Alias rencontre depuis des années un grand succès critique et public. Depuis ses débuts, Alias met tout en œuvre pour faire vivre ses spectacles en Suisse et à l'étranger à travers de nombreuses tournées. Depuis 2003, date du début du partenariat avec le Théâtre Forum Meyrin, Alias créé et présente ses nouvelles créations sur le plateau du théâtre.

La compagnie mène un travail de sensibilisation à la danse contemporaine en milieu scolaire afin d'offrir aux enfants un espace de créativité, d'exploration corporelle et de familiarisation à la danse. Chaque année deux classes meyrinoises participent au projet Danse à l'école dirigé par Caroline de Cornière, responsable pédagogique de la compagnie. Pendant plusieurs mois, les élèves et leurs instituteurs travaillent avec elle, et cette acti-



Politiques et compagnies, tous signataires réunis sur cette photo.

vité se conclut par une présentation du spectacle créé avec les enfants, pour les autres classes de l'école et pour leurs familles.

Le samedi 20 juin, la compagnie sortira des murs du théâtre pour participer à la fête de la musique 2009 sur la Place des Cinq-Continents.

Mais avant cela Alias présentera son nouveau spectacle au Théâtre Forum Meyin du 5 au 8 mai (voir page 9)

Et dès cet automne la compagnie va développer d'autres activités sur la commune: un atelier pour adultes seniors sera proposé en la collaboration avec le service des aînés de la commune.

D.R.

BD À L'AÉR GEN La seconde éc de l'Aéroport de Ge l'association Fête de 15 au 17 mai 2009 Cette manifesta: l'aéronautique , qui tion avec le lieu l'Aéroport Interna

Notre conseil personnalisé: à l'image de la maison de vos rêves.

Avec Raiffeisen, vous réalisez plus rapidement votre rêve de devenir propriétaire de votre logement. Nos experts vous conseillent personnellement pour trouver la solution de financement qui vous convient et correspond à vos souhaits et à votre situation. Prenez dès aujourd'hui contact avec nous. Plus d'informations sur www.raiffeisen.ch/geneve ou dans l'un des 20 points de vente Raiffeisen à Genève.

Appelez-nous!
0800 BANQUE
0800 226783

Banque Raiffeisen de Meyrin

1217 Meyrin 022 782 06 90 Agence à Meyrin Centre www.raiffeisen.ch/meyrin

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

DEUXIÈME FESTIVAL BD À L'AÉROPORT DE GENÈVE

La seconde édition du festival BD de l'Aéroport de Genève, proposée par l'association Fête de la BD, **aura lieu du 15 au 17 mai 2009.**

Cette manifestation a pour thème l'aéronautique, qui n'est pas sans relation avec le lieu: les galeries de l'Aéroport International de Genève.

Au programme expositions, dédicaces et rencontres autour de la bande dessinée et du voyage

Une vingtaine d'auteurs de différentes maisons d'éditions, seront présents pour dédicacer leur album. Envolez-vous dans le monde fascinant de la bande dessinée aéronautique et des meilleurs récits d'aventure en leur compagnie!

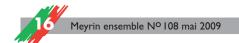
Une exposition nous amènera dans le monde de la BD aéronautique d'Olivier Dauger auteur de l'affiche du festival 2009 et une deuxième exposition sur l'auteur de la BD jeunesse LES RABBIT vous sera proposé.

A la découverte du neuvième art en Suisse Romande

Cet événement permet de faire découvrir le neuvième art, à travers ses expositions et dédicaces, à un large public. Une nouvelle manifestation culturelle sur la scène genevoise à ne pas manquer!

Un seul mot d'ordre : Rendez-vous les 15, 16 et 17 mai aux galeries de l'aéroport!

Plus d'info sur : www.fetedelabd.ch <http://www.fetedelabd.ch/>■





Meyrin Propre

Un grand coup de balai dans la Commune

Pour sa 9e année consécutive a eu lieu la journée «Meyrin Propre» organisée conjointement par l'AHVM et la Commune de Meyrin. L'association « Le Respect » ayant été associée à l'édition 2009, cette journée a été placée sous le signe du respect de l'autre, pour promouvoir une cohabitation harmonieuse entre les personnes et les générations. Des gilets aux couleurs de cette association ont contribué à l'animation de cette journée conviviale.

près que l'hiver ait abusé de son séjour en Suisse, il a finalement laissé sa place au printemps juste à temps pour cette manifestation. Il semble que St-Pierre ait beaucoup de sympathie pour les villes propres et qu'il ait fait fuir l'hiver! Quoi qu'il en soit, il faisait un temps magnifiquement ensoleillé et idéal pour donner un bon coup de balai dans notre commune.



Plus de 200 bénévoles

Comme chaque année, plus de 200 bénévoles se sont rassemblés le matin du 4 avril dans le patio de Forum Meyrin pour l'attribution des 24 secteurs à nettoyer. Une fois de plus on a pu observer un nombre important d'enfants en âge scolaire qui participaient avec leurs parents ou accompagnés par des responsables. Cette année encore ils étaient équipés avec un gilet «Y» et des gants à leur taille. Il est réjouissant de voir une jeunesse grandir en ayant conscience de son environnement et nous espérons qu'un jour ces enfants continueront nos efforts.

Comme toutes les années, un questionnaire a été distribué à toutes les équipes, portant sur la propreté du secteur convenu. Pour mieux gérer les déchets collectés, les participants étaient de nouveau priés de les trier déjà au ramassage. Coop Meyrin nous facilitait ce tri en offrant des sachets qui rendaient service surtout aux enfants.

410 kg de déchets

Pendant cette journée, les participants ont ramassé: 219 kg de déchets à incinérer, 13 kg de bois, 50 kg de verre, 25 kg de papier, 40 kg d'objets encombrants, 19 kg de PET, 17 kg

d'aluminium et fer blanc et 27 kg de ferraille. Pour un total de 410 kg!

Cette action civique n'a pas seulement pour but de sensibiliser la population à la propreté dans notre commune, mais aussi de promouvoir le respect des uns envers les autres et de faire connais-sance. C'est donc avec plaisir que nous avons pu observer, une fois de plus de nombreuses pationalités

de plus, de nombreuses nationalités se côtoyer. Pour certains, cette journée est l'occasion de découvrir des quartiers peu connus. Pour les remercier d'avoir répondu présents, tous duite au CVH (Centre de voirie et horticole).

les bénévoles étaient invités à une grillade où le groupe de jazz «Babel's Rock» les a accompagnés durant le repas. Après la traditionnelle tombola, dont le premier prix était un bon pour une sortie de l'AHVM, chacun est reparti avec une plante verte pro-

Nous vous attendons nombreux l'année prochainepour la 10ème édition!

H.F.

Réparations toutes marques Véhicules de prêt Peintures garanties à vie Remplacement de pare-brises Formalités auprès des assurances

CARROSSERIE BRUNO

Carrosserie BRUNO - 2a, Chemin du Plantin - 1217 Meyrin - info@vbruno.ch



AVIS

PROPRIÉTAIRES DE PISCINE FAMILIALE ATTENTION AUX RISQUES LIÉS AUX PRODUITS DE TRAITEMENT DES EAUX!

es produits de traitement utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium - Eau de Javel - acide chlorhydrique - ...) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent des précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et de son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscine familiales doivent prendre les mesures suivantes :

- choisir un produit de traitement des eaux adapté au style de piscine et en ajus-
- cesser tout apport de produit de traitement de l'eau de baignade 48 heures au minimum avant la vidange de la piscine afin de permettre l'évaporation du désin-
- déverser les eaux de nettoyage du bassin aux eaux usées ;
- maintenir en parfait état de fonctionnement les installations de dosage du désinfectant et de traitement des eaux ;
- récupérer immédiatement les produits chimiques accidentellement répandus et les éliminer comme déchets spéciaux, au besoin aviser le SIS au 118.

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés à l'un des trois espaces de récupération (ESREC) de Châtillon, de La Praille ou des Chânats.

La «Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales» vous informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève à l'adresse :

www.ge.ch/eau/directives

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux de la direction générale de l'eau du canton de Genève (022 388 64 00.)

TAILLE DES HAIES

Le Conseil administratif rappelle les dispositions de l'article 76 sur la loi sur les routes, (L1 10): "Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique". Les haies doivent être taillées à une hauteur maximale de 2 m. et elles n'empiéteront pas sur la voie publique.

Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés jusqu'au 15 juillet 2009. Passé ce délai, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

CHARDONS, VEGETAUX NUISIBLES ET PARASITES

Les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds voisins sont tenus de les nettoyer d'ici au 15 juin 2009, conformément à la Loi sur la promotion de l'agriculture, (M 2 05) et de son règlement d'application, (M 2 05 01).

Passé ce délai, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Publicité

Votre temps n'a pas de prix, il a de la valeur, offrez-le!

RECHERCHONS BENEVOLES POUR ACTIVITES REGULIERES

(Vente, administration, etc.) Tél. 022/807 07 00 benevolat@csp-ge.ch www.csp.ch



Nous proposons des solutions pour toutes les étapes de la vie.

GENERALI Assurances

Agence Générale Alain Priser I.C.C. Route de Pré-Bois 20 Case Postale 1912 1215 Genève 15 Tél: 058 471 07 00







Le coin du locataire

A quoi peut servir une association des locataires?

L'éclairage du parc des immeubles Meyrin Ciel Bleu.

et éclairage qui avait été installé en même temps que la construction des immeubles dans les années 60, a rendu l'âme depuis bientôt 20 ans. Malheureusement, et surtout la nuit, plusieurs personnes ont chuté se blessant sérieusement.

Malgré l'intervention de nos autorités communales, rien n'a jamais été entrepris pour la remise en état de cette installation électrique et il est regrettable de constater que les habitants de ces immeubles ont pris l'habitude de marcher dans l'obscurité avec tous les risques que cela comporte.

Depuis deux ans, l'association des locataires de Ciel Bleu a repris ce dossier et, avec l'aide de l'ASLOCA, a insisté à maintes reprises auprès de la régie en charge de ce dossier de procéder enfin à une réparation avant que de nouveaux accidents ne surviennent.

La persévérance a payé! Le 23 mars dernier, la régie nous a écrit ce qui suit: «Nous vous informons que l'investissement pour les travaux est de CHF 90'000.- et que nous avons dû obtenir l'accord des différents proprié-

Nous avons commandé les travaux



de la Fête des Mères

Venez célébrer les mamans en famille autour d'un somptueux Brunch à CHF 79.- (par pers.). Profitez, le brunch est offert à toutes les mamans accompagnées de leur(s) enfant(s) Réservez dès maintenant au 022 710 30 52







Nettoyage moquettes, mobiliers, rideaux, tanis acariens tentures murales stores de terrasse.. mais aussi parquet, sols lino, pvc, marbre, entretient des cuirs,...

qui seront terminés mi-mai 2009».

En conclusion, cet exemple démontre qu'il est toujours possible d'arriver à ses fins si son but est justifié, même si pour cela il a fallu attendre de nombreuses années.

Pour de plus amples informations: Association des locataires de Meyrin-Parc/Ciel-Bleu, CP 186, 1217 Meyrin 1 (Mme A. Ducimetière, présidente, Tél. 022 782 26 67) ou l'association des locataires de votre quartier).

HRB





Le soleil pointe ... faites ressortir la beauté qui est en vous!

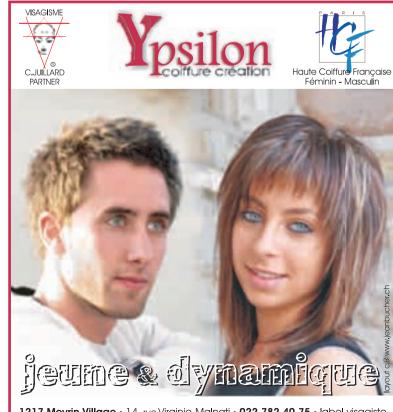
Sublimez votre silhouette

- Massage manuel anti-cellulite: casse les fibroses, draine, raffermit, oxygène les tissus
- Enveloppement amincissant aux huiles essentielles: fonte de la
- graisse, perte de poids et de centimètres • Soulagez vos jambes lourdes: cryo-lympho-
- drainage, et vos jambes s'envolent. • Solarium: prévient des allergies et des
- coups de soleil • Suntan: effet bonne mine en 1 minute,

effet bronzé en 6 heures!

Du mardi au samedi de 8h. à 19h Parking gratuit

V., rue des Boudines 1217 Meyrin **Tél. 022 785 40 83**



1217 Meyrin-Village • 14, rue Virginio-Malnati • 022 782 40 75 • label visagiste maitrise fédérale • membre haute coiffure française • www.ypsilon-creation.ch





Réservé aux personnes du 3ème âge et isolées

REPAS DU MERCREDI 3 juin 2009

MENU

Şangrią

Jambon cru et melon

Paupiette de sole à l'aneth Riz tricolore Bouquetière de légumes

Fraises chantilly

2 ^{1/2} dl de vin ou une eau minérale et un café CHF 12.- tout compris

INSCRIPTIONS

Ouverture à toutes personnes en âge d'A.V.S, cas A.I. et isolées.

A la réception de la Mairie, rue des Boudines 2, au rez-de-chaussée de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

A Cointrin, local des Aînés : chemin du Ruisseau, chaque mercredi, de 14h00 à 17h00.

Pour les aînés de Cointrin qui désirent être transportés, ils s'inscriront sur la liste ad hoc lors de leur inscription - départ du bus à 11h20 précises de l'école de Cointrin - chemin du Ruisseau.

Les personnes handicapées, ne pouvant se déplacer sont priées de s'annoncer lors de leur inscription afin qu'un véhicule viennent les chercher à leur domicile.

Solidarité avec l'Afrique

Les mouchoirs de Terre des Hommes Suisse bien accueillis à Meyrin

Les 6 et 7 mars derniers a eu lieu la vente annuelle de mouchoirs de Terre des Hommes Suisse (TdH) à Genève, au bénéfice d'enfants défavorisés d'Afrique. Dans la commune de Meyrin, 1'756 francs ont été récoltés! Le bénéfice total de cette vente, 31'450 francs, va notamment soutenir des enfants de la crèche de Bollé, une prison au Mali. Patricia Armada, collaboratrice bénévole de TdH, était sur place en janvier. Extrait de son récit.

e jour se lève sur Bamako.
Comme tous les jours dans la prison pour femmes et mineurs de Bollé, des enfants se réveillent à côté de leur mère, en cellule. Certains sont des nourrissons, la plupart sont cependant âgés de 2-3 ans, ils se retrouvent cloisonnés dans l'enceinte carcérale pour ne pas être séparés de leur mère.

Je suis frappée dès mon arrivée par la présence d'un petit garçon d'à peine 2 ans qui trotte dans la poussière, sa mère le tenant par la main, et qui me regarde de ses grands yeux étonnés, effrayés même.

Bamako, capitale tentaculaire

La capitale du Mali, avec son million d'habitants, est la seule grande ville du pays. Surpopulation et manque d'infrastructures sont sources de recrudescence de la délinquance sous toutes ses formes. À Bamako, chacun cherche du travail, de quoi manger, se vêtir, se loger... La précarisation pousse de nombreuses femmes à voler pour survivre, raison pour laquelle elles

franchissent, parfois très jeunes, les portes de la prison de Bollé. A cause de la lenteur judiciaire, ces femmes passent souvent bien plus de temps incarcérées que ce qui est finalement requis. Pendant tout ce temps, leur enfant grandit à leurs côtés, en prison.

Femmes et enfants en prison

L'association malienne MayaTon (en langue bambara: Maya = humanité, Ton = groupement) est soutenue par Terre des Hommes Suisse depuis 2002. Son objectif consiste à procurer un suivi sanitaire, social et moral, parfois juridique, aux femmes et mineurs incarcérés.

Une crèche a été montée dans la cour de la prison, éloignée des cellules. C'est un lieu bien à eux, qui comporte une aire de jeux et un espace de repos. Une monitrice garde et éduque les petits, et permet ainsi aux mères de participer aux activités du centre des femmes (ateliers de jardinage, de couture, de teinture, de savonnerie) qui leur seront utiles à leur sortie de prison.

Actuellement, 29 enfants vivent dans la prison de Bollé. Certains y sont nés. Pour ceux qui arrivent à 2-3 ans, il est plus difficile de s'intégrer, telle Bintou depuis quelques jours à Bollé, qui ramène tous les jouets à elle et rejette sa maman.

Les enfants des détenues sont physiquement vulnérables. Ils bénéficient d'un suivi médical, de vaccinations, d'une alimentation adaptée et équilibrée.

Une ouverture essentielle sur le monde

La majorité des enfants n'ayant jamais vécu hors de la prison, ils ne savent pas ce que sont un marché, une école, une voiture, un âne... Des sorties en ville sont organisées, soit dans la famille de l'enfant, soit dans une crèche. Cela permet aux enfants de tisser des liens, notamment avec leur père, mais aussi de rencontrer d'autres enfants de leur âge.

Dès ses 3 ans, si la mère n'a pas fini de purger sa peine, l'enfant est confié à sa famille ou, si celle-ci n'est pas en mesure de l'accueillir, à une

Publicité -----

structuro spécialisée Los mamans

structure spécialisée. Les mamans ont alors le droit de rendre visite à leur enfant une fois par mois.

Naître et grandir en prison n'est jamais un bon début dans la vie. Terre des Hommes Suisse et son partenaire essaie de redonner une note d'espoir dans les yeux de ces enfants emprisonnés malgré eux.

> **Patricia Armada**, Terre des Hommes Suisse, www.terredes-

Tribune libre

«Jardin alpin: où sont passés les écolos?»

Je ne suis pas un de ces écolos acharnés et pourtant, lors d'une promenade au Jardin alpin, j'étais consterné de voir comme on s'empresse à mutiler ce jardin, au nom d'une piste cyclable. Bien sûr en toute légitimité.

On nom de l'écologie, on étale du béton. Incroyable, non ? Où commence et où s'arrête cette écologie opportuniste qui nous inculque jours après jours ses règles; par contre, elle les transgresse quand ça l'arrange.

Où sont donc passés ces moralisateurs qui nous montrent du doigt quand on contrevient aux règles et qui harcèlent les automobilistes ou les fumeurs avec autant d'ardeur.

On est tenté de supposer que l'écologie, de plus en plus, opte pour une politique où l'aspect financier prend le dessus sur les vraies valeurs initiales. Devant ce fait accompli, l'idéaliste, lui, que je respecte en tant que vrai combattant, doit se sentir incompris.

Que peut-on faire de plus que s'insurger contre cette politique contradictoire, quand on est insignifiant et sans ressources. Faites comme moi. Continuez à vous promener dans ce merveilleux jardin en profitant au maximum de la diversité de ses cultures ainsi que de ses animaux.

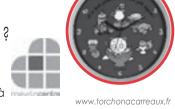
Jean-Marc Mooser

Publicité

Vous cherchez un cadeau original Vous aimez décorer votre intérieur Ou vous raffolez des arts de la table ?

FÊTE DES MÈRES





24, avenue de Feuillasse - BP 185 - 1217 Meyrin - Tél. : 022 782 79 90

La Fête de la Musique à Meyrin

Sur la place des Cinq-Continents au cœur de la Cité

Cette année, la place des Cinq-Continents résonnera de notes et de pas de danse pendant le week-end du 19 juin au soir et du 20 juin en journée.

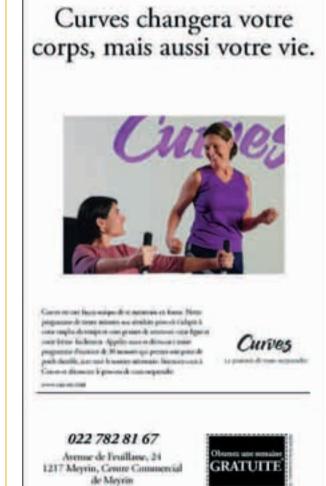
La place des Cinq-Continents sera le point de rencontres et de collaborations entre les commerçants du centre commercial, le marché et la population meyrinoise.

Au programme: convivialité et fête pour tous les âges, découvertes et moments de partage autour de jeunes talents et d'artistes confirmés.

Le vendredi soir, place aux groupes de différents styles et au Dj pour finir la soirée en dansant.

Le samedi sera la vitrine des associations meyrinoises et de leur travail fait en musique ou en danse.

Le programme sera publié dans le prochain numéro de Meyrin Ensemble et disponible sur www.meyrin.ch/culture



Plus de 1980 dels dess le



Extension du réseau de chauffage à distance à Meyrin

Depuis le premier réseau de chaleur à distance du canton, construit en 1964 et qui alimentait en chaleur la zone de Vernier, on peut dire que de l'eau a coulé sous les ponts. Aujourd'hui, ce sont plus de 12000 ménages qui se chauffent au quotidien avec cette solution énergétique économique et écologique.

L'objectif de SIG de doubler son réseau de chaleur à distance est ambitieux. Et il concerne à plus d'un titre les Meyrinois, puisque c'est là que sera réalisé une des plus grandes parties du futur réseau de chaleur à distance du canton. Après avoir couplé les deux réseaux actuels (CAD Lignon et Cadiom) et construit le réseau de Meyrin, SIG alimentera plus de 30 kilomètres de réseau pour chauffer notre région.

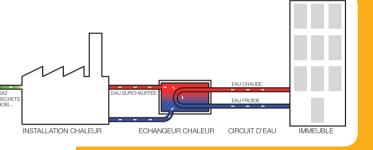
Construire une infrastructure d'une telle ampleur ne pourrait se faire sans des travaux de fouilles conséquents, souvent pénibles pour les riverains. SIG est particulièrement sensible à limiter en tout temps les désagréments occasionnés par ses interventions. C'est pourquoi, dans un souci de synchronisation, SIG s'est associée avec les équipes chargées de construire le tram TCMC. Les travaux ont déjà commencé sur la route de Meyrin en parallèle des travaux existants pour le tram.

En mai 2009, les travaux redémarrent dans Meyrin village pour se poursuivre ensuite sur l'ensemble de la commune jusqu'en 2011.

Durant la période des travaux, SIG met tout en œuvre afin de minimiser les dérangements et les impacts sur la vie de la commune de Meyrin. Toutefois, un chantier de cette ampleur est forcément accompagné de quelques perturbations. SIG compte sur votre compréhension et votre patience.



Gros plan sur une énergie d'avenir



Poses conduites

2008

10/2008-08/2009

Il s'agit d'un mode de chauffage ouvert aux énergies renouvelables, pouvant accueillir les sources d'énergie les plus écologiques (géothermie, solaire thermique...).

OPEN'R'2'DANSE

'association meyrinoise R'2'Danse et ses 150 danseurs ont le plaisir de vous inviter à une démonstration annuelle de danse Hip-Hop qui vous sera proposée le :

Samedi 6 juin 2009

A la campagne Charnaux (Entre le cycle d'orientation et l'école de Meyrin Village)

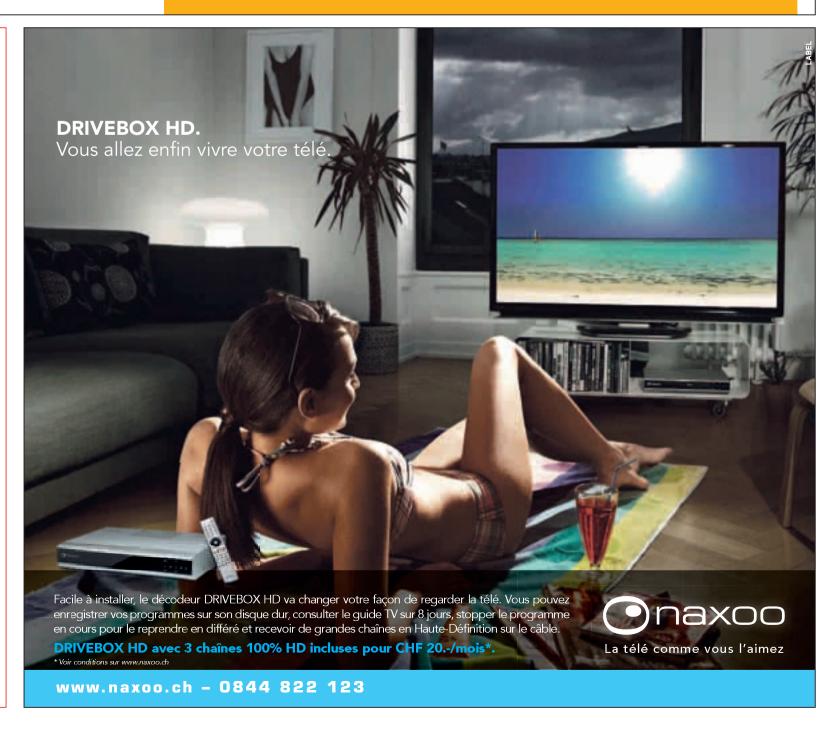
C'est sous la tente illuminée que les jeunes danseurs âgés entre 7 et 18 ans vous feront découvrir durant 1h30 leur spectacle tout «9» pour cette nouvelle version

Dès 18h30, stand de saucisses et buvette (bénéfices reversés à une association caritative)

Dès 20h30, démonstration de danse (entrée libre)

C'est nombreux que nous vous attendons pour applaudir, encourager et soutenir notre association qui fait danser les jeunes de Meyrin et bien sûr, passer une agréable soirée dans la convivialité!

En attendant, l'air de rien, l'R'2'Danse vous souhaite d'ores et déjà un air de fête!







Sécurité

Les ASM deviennent des APM

Le maréchal Philippe Donzé, à la tête des agents meyrinois, raconte comment il a vécu la réforme qui vient d'être votée.

e 20 février 2009 restera une date historique dans l'attribution des tâches de police confiées par le canton aux communes genevoises. En effet, c'est avec un intérêt tout particulier que j'ai suivi les débats du Grand Conseil relatifs au projet de loi, PL 10178, sur les agents de sécurité municipaux et les gardes auxiliaires des communes, (F 1 07).

Coutumier des débats politiques, il m'arrive de ressentir certaines déceptions face aux propos tenus par quelques intervenants. Contrariétés relatives à un manque d'objectivité; à la défense d'objets ayant un intérêt personnel et non d'ordre général; à l'absence de cette notion d'équipe qui devrait animer tout parlement. Certes, ce vendredi 20 février ma sensibilité était toute particulière, plus effective, cela ne m'a d'ailleurs pas empêché d'apprécier la qualité et la pertinence des diverses interventions des membres du Grand-Conseil.

Remerciements

Après avoir débattu sur les divers amendements proposés, l'objet traité a été soumis au vote. L'unanimité n'a pas été une réelle surprise pour moi, mais quel bonheur d'assister au consensus d'une véritable et compétitive équipe du Grand Conseil! C'est pourquoi je tiens à adresser mes sincères remerciements à chaque député-e pour la confiance qu'il/qu'elle a placée en leurs futurs policiers municipaux.

Il s'agira maintenant pour mes collègues et moi-même de démontrer que nous avons la volonté et la capacité de répondre favorablement à l'attente de nos élus en gardant à l'esprit en permanence les 3 critères suivants: la légalité, l'opportunité et la proportionnalité.

Historique

Avant de relater les modifications apportées par cette nouvelle loi, voici un bref rappel de certains faits historiques.

Dans le courant du mois d'avril 1990, le Comité de l'Association des Communes genevoises, (ACG), ainsi que Messieurs Walpen et Baer, respectivement Chef de la Police et Commandant de la Gendarmerie, étudiaient une nouvelle définition de la mission de police municipale et ses corollaires: la formation de base et continue, ainsi que le contrôle de l'exécution des tâches. A relever qu'un certain Jean-Claude Ducrot, alors capitaine de gendarmerie, actuellement député au Grand-Conseil, faisait également partie de ce groupe de travail.

Au terme de deux années de labeur, la nouvelle convention qui devait être le fruit de l'étude précitée, a bien failli ne pas voir le jour. En effet, le 9 novembre 1992, Carlo Lamprecht, président de l'ACG adressait un courrier à Bernard Ziegler, conseiller d'Etat chargé du département de justice et police, l'informant que l'Association des communes genevoises ne pouvait donner son accord de principe au projet de la nouvelle conventiontype, en raison de la suppression du titre de «police municipale». Dans sa réponse du 20 novembre 1992, le Conseiller d'Etat déplorait vivement que deux années de travaux approfondis et sérieux n'aient permis de déboucher sur aucun résultat concret.

Fort heureusement un accord a pu être trouvé, la convention a enfin été signée la même année.

Formation

La formation reste l'élément clé de cette convention. Par conséquent, pouvant bénéficier des compétences des instructeurs du centre de formation de la Police, profitant également d'une excellente structure, cette formation permet à nos agents d'unifier leurs prestations sur l'ensemble des communes genevoises. Elle permet en sus d'avoir une approche encore plus professionnelle dans nos interventions.

En outre, au fil de ces dernières années, à ma grande satisfaction, je constate que notre crédibilité s'est très sensiblement accrue, non seulement auprès de la population, mais également auprès de nos autorités cantonales et communales.

Au début des années 2000, nous avons perdu notre titre de «police» et paradoxalement, nous nous sommes vus confier plus de compétences de police. Mais cette perte n'était qu'un moindre mal, face aux contreparties qui nous avaient été accordées.

Cadre mieux défini

Quinze ans se sont écoulés; alors que certains anciens nous appellent

encore «les gardes», que d'autres ont franchi le pas et nous connaissent sous l'abréviation «ASM» voilà que dès à présent il faudra s'habituer à la nouvelle dénomination «Agent de Police Municipale», (APM).

Bien que sur le fond, cette nouvelle loi ne soit pas source de grands changements, elle nous offre néanmoins un cadre mieux défini, au sein duquel nous pourrons renforcer davantage notre mission première, c'est-à-dire le travail de proximité.

Selon notre nouveau statut, les «APM» ne sont pas armés, mais équipés de moyens de défense adéquats, tel qu'un bâton tactique. D'autre part, si cela s'avère indispensable à la sécurité, les agents peuvent procéder à une fouille sommaire de la personne interpellée.

Chers collègues de la Ville de Genève et des communes genevoises, emboitons ce grand pas qui nous est offert avec conviction, professionnalisme et dynamisme. Je reste persuadé que nos autorités nous permettront d'en faire d'autres qui forgeront la marche de notre succès collectif.

Ph.D.

Les polices municipales

Le pas vers de nouvelles compétences

Après moult séances de commissions, le Grand Conseil vient de voter la loi instituant les Polices municipales.

os agents devront être toujours mieux les yeux, le relais communal auprès de la Police cantonale laquelle, demeure la seule force armée de l'Etat, conformément à notre Constitution cantonale.

Nouvelles compétences

Un pas important est ainsi franchi. De nouvelles compétences, surtout, celles d'une véritable Police de proximité sont octroyées là où la nécessité de sécurité se présente jour après jour et qui requiert une écoute attentive des peurs justifiées voire injustifiées des citoyens.

Les nouvelles dispositions légales prévoient le travail diurne et nocturne comme c'est déjà le cas à Meyrin, la lutte contre le bruit du voisinage, l'engagement simultané avec les forces cantonales pour des actions ponctuelles ou en cas d'urgence et de catastrophes.

Soyons clairs, la loi votée après

de vifs débats, laisse aux conseils administratifs leur appréciation de la situation pour l'engagement de leurs agents dans l'exercice de ces nouvelles compétences, selon les nécessités des communes.

L'Etat ne saurait ne pas respecl'autonomie des communes que beaucoup trop d'élus du législatif souhaiteraient, hélas, altérer. Certains députés, dans leur réflexion, ne voulaient pas tenir compte des revendications exprimées tant par l'Association des communes genevoises que par l'Association des agents municipaux et tenter d'imposer de nouveaux transferts de tâches notamment celles de l'office de poursuites qui auraient hypothéqué l'action de Police de proximité tâche primordiale voulue par le législateur.

Il a fallu déployer des efforts de conviction et défendre des amendements pour qu'enfin les communes soient non seulement entendues mais respectées.

Mesures d'éloignement

Une autre mission très importante est confiée; les mesures d'éloignement à l'égard de trublions méprisant constamment la sécurité publique par notamment, des actes répétés de vandalisme et d'incivilités notoires dans nos quartiers. Si elle devait entrer en vigueur (référendum annoncé), cette disposition légale, expérimentée avec succès dans des cantons alémaniques, exigera beaucoup de discernement et de doigté de la part nos agents. Elle ne pourra être remplie qu'en ayant conscience du respect des libertés individuelles de nos habitants et en étroite collaboration avec la Police cantonale. S'il fallait rassurer nos concitoyens, ces libertés n'en seront en rien menacées par cette disposition légale. Au contraire, c'est le droit à une meilleure sécurité pour celles et ceux respectueux des lois qui s'en trouvera renforcé.

La reconnaissance légale de «nos Polices municipales» non armées imposera des responsabilités et des contraintes nouvelles et difficiles. Elles ne pourront pas être exercées sans une formation adéquate. Elle sera dispensée par la Police cantonale. L'obtention du brevet fédéral de policier n'a pas été retenue pour l'instant. Cependant, elle ne saurait être écartée ces prochaines années, vu la complexité et l'évolution des tâches et la reconnaissance légitime due à nos agents.

Des défis nouveaux sont à relever. Nos agents ne seront pas que des «infligeurs» d'amendes pour les automobilistes mais des policiers municipaux invités à être porteurs du sentiment de sécurité trop souvent absent de nos lieux de vie.

Le défi est lancé. Les agents de nos communes pourront le relever et montrer leur disponibilité pour une noble mission – LA POLICE DE PROXI-MITE! ■

Publicité

VOTRE COIFFEUSE DES AVANCHETS VOUS ACCUEILLE DÉSORMAIS AU PETIT-SACONNEX



Suite à la fermeture du salon de coiffure du centre commercial des Avanchets, **Fabienne**, votre coiffeuse, vous accueille au salon de coiffure.

marcel martinez

40, ch. des Coudriers - angle ch. Colladon (20 m de la Mosquée) - Petit-Saconnex **tél. 022 798 28 70**

20% de réduction vous seront offerts pour votre première visite.



Arme

La tactique du bâton

Depuis le 14 avril, les agents de police municipaux sont dotés d'une arme pour se défendre.

oi de rédactrice en chef de votre journal communal, pourtant pas trop douillette, ce truc-là fait mal quand on s'y frotte de trop près.

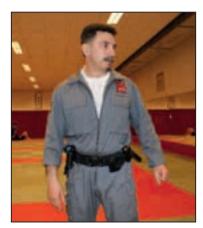
Rosario Chieffo et Henri Bloudeau, tous deux APM à Meyrin, et moniteurs formateurs au niveau cantonal, ont eu la «gentillesse» de faire une démonstration de l'utilisation possible de leur nouvelle arme pour les lecteurs de Meyrin Ensemble. Pour ceux que cela intéresse, ils s'entraînent tous les vendredis matin dans le dojo de l'école de Bellavista.

«C'est une arme dissuasive et défensive de catégorie 3, dont l'utilisation fait l'objet d'un règlement étatique, précise Rosario Cheffio. Nous avons appris à nous en servir à l'Institut suisse de police de Montreux.» L'initiation de base pour tous les APM dure trois jours. Chaque agent doit suivre une formation continue de 8 heures par an. Les APM sont très contents de pouvoir disposer de cette nouvelle arme: «Le spray au poivre ne sert à rien lorsque l'on se trouve à 1m20 de l'agresseur. Le bâton est beaucoup plus dissuasif », ajoutent les deux APM.

Dissuasif

L'objectif n'est pas de se livrer à des bastonnades à tout va. Mais bien de dissuader l'agresseur et de se protéger tout en respectant des règles de proportionnalité. Les agents n'ont en aucun cas le droit de toucher des zones vitales comme la tête ou la colonne vertébrale. Ils peuvent frapper sur des parties sensibles comme la cuisse ou le bras ou utiliser cet engin pour pratiquer la technique des clés comme on le voit en image.





Rosario Chieffo, bâton à la ceinture.



bâton déployé.



position dissuasive face à un agresseur.



clé de poignet contre «l'agresseur» Henri Bloudeau.



Rosario Chieffo bloque Henri Bloudeau qui tente de le saisir.



Rosario Chieffo intimide Henri Bloudeau qui marche agressivement vers lui.



acte de défense contre une menace de gifle.



■ le bâton entrave la tentative de coup de pied.



■ le bâton téléscopique bloque celui de l'agresseur.



clé d'épaule.



placage au sol.



défense contre un agresseur muni d'un couteau.



frappe sur la jambe.



frappe sur le bras.



balayage dissuasif.



l'agresseur est bloqué par une clé de coude.

OMNIA TRAVEL A DU

POUR LES MEYRINOISES ET LES MEYRINOIS! NOUS VOUS PROPOSONS UNE OFFRE SPECIALE VALABLE

JUSQU'AU 15 JUIN 2009. DEPECHEZ VOUS LES PLACES SONT LIMITEES !!!

<u>TUNISIE</u>: 1 SEMAINE EN CHAMBRE DOUBLE, VOLS, TRANSFERTS ET SEJOUR

EN DEMI-PENSION COMPRIS P.P.CHF 850.-TTC OU CIRCUIT CULTUREL ET

ARCHEOLOGIQUE

MALTE: 1 SEMAINE EN CHAMBRE DOUBLE, VOLS, TRANSFERTS ET SEJOUR EN LOGEMENT & PETIT DEJEUNER P.P. CHF 980.-TTC

<u>GRECE:</u> 1 SEMAINE EN CHAMBRE DOUBLE, VOLS, TRANSFERTS ET SEJOUR EN LOGEMENT & PETIT DEJEUNER P.P. CHF 1180.-TTC

Nous répondons avec plaisir à vos demandes, 022 7857200 ou Email: omniatravel@sunrise.ch



MEYRINGE

Au souk des Cinq-Continents

Les enfants deviennent de petits commerçants

'est presque devenu une institution à Meyrin. Cela fait 17 ans qu'au mois de mai, les enfants peuvent venir vendre, troquer, marchander leur poupée ou leur tricycle sur la place des Cinq-Continents. Cette année le grand souk prendra ses quartiers sur la place le mercredi 13 mai prochain, de 14h à 17h

Les vendeurs en herbe, dès 7 ans, peuvent venir avec leurs jeux, mais aussi leurs livres ou leurs habits. Un seul interdit: les jouets guerriers sont prohibés au souk. Les enfants seront encadrés par une poignée d'adultes sous la houlette d'Alice Brauchli, membre de l'Association des habitants de la ville de Meyrin et responsable de l'événement.

Afin de faciliter l'organisation, il est demandé aux jeunes de s'inscrire jusqu'au 11 mai grâce au bulletin qu'ils peuvent trouver dans les écoles primaires. Les commerçants de meyrincentre offriront comme chaque année un goûter à tous les enfants inscrits.

M.R.



SOUK DES 5 CONTINENTS MERCREDI 13 MAI 2009 MARCHÉ DE 14H À 17H **AUX PUCES** PLACE DES CINQ-CONTINENTS DES ENFANTS En cas de pluie le marché aura lieu dans DÈS 7 ANS le patio de Forum Meyrin. chaque enfant amènera avec lui une couverture ou un tapis pour déposer ses objets; les jouets guerriers ainsi que les objets trop volumineux ne seront pas admis les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol d'articles; uniquement les enfants inscrits sont acceptés; les enfants sont priés de respecter les instructions des responsables sur place Un goûter sera offert, par les commercants de MEYRIN CENTRE, aux enfants inscrits au secrétariat de l'AHVM : tél. 022/782 32 00 - à la Mairie de Meyrin - SASJ - : tél. 022/782 82 82 Bulletin d'inscription pour le marché aux puces du mercredi 13 mai 2009 A remettre dûment signé jusqu'au **lundi 11 mai** au secrétariat de l'AHVM, **Forum Meyrin**, 1er étage, ou à envoyer à l'AHVM - CP 253 - **1217 Meyrin 1** nom et prénom : adresse: tél. : signature d'un représentant légal : ... date:

Anniversaire

L'Ecole des Champs-Fréchets fête ses 35 ans



ouvenirs, souvenirs... Rentrée des classes 1974, l'école des Champs-Fréchets encore en plein chantier, accueille ses premiers élèves. Sept classes, une par degré sont ouvertes dans la seule aile tout juste terminée, celle où se trouve actuellement la division élémentaire. L'inauguration officielle aura lieu dixhuit mois plus tard en présence du conseiller d'Etat bien connu André Chavanne.

Quel cirque, ces animaux!

Tel est le titre évocateur du spectacle haut en couleurs qui nous a été présenté, le 31 mars dernier, à l'occasion de ce trente-cinquième anniversaire. Aboutissement de nombreux mois de travail, cet événement a mobilisé l'ensemble des enfants et des enseignants de l'école.

C'est en avril 2008 déjà qu'un comité d'organisation s'est mis au travail pour définir les axes du thème choisi: le Cirque.

Au début de cette année scolaire, pour les mettre dans l'ambiance, les enfants ont assisté à une représentation donnée par l'école du cirque de Confignon.

Dès novembre, et durant huit vendredis après-midi, toute l'école a été décloisonnée en ateliers. Les élèves ont pu choisir une des activités proposées, centrées sur les arts du cirque et ont travaillé à la préparation de cette soirée, sous la direction d'un enseignant. Chaque atelier regroupait des enfants de plusieurs classes. Ils ont participé avec enthousiasme à la composition des numéros et ont fait preuve de beaucoup d'imagination et de créa-

tivité. Chorégra-phies, costumes, accessoires ont également été réalisés pendant les ateliers.

Le jour J, les nombreux spectateurs ravis ont dégusté avec bonheur le magnifique résultat de ce travail collectif, malgré l'inconfort des gradins qui ont l'âge de l'école!

Des numéros de qualité bien au point, un enchaînement rapide, des

musiques originales, une joie réelle de tous les acteurs ont enchanté jeunes et moins jeunes.

Même les enseignants se sont produits pour le plus grand plaisir des enfants.

Bravo et merci à tous ceux qui ont participé à la belle réussite de ce joyeux divertissement. ■

R.E.



TOUTES PRESTATIONS 7 JOURS SUR 7



Retour sur le passé

Il y a plus de 40 ans...

Dans ce numéro de «Meyrin Ensemble», nous vous faisons partager une sélection de textes qui ont tous parus en 1964 dans les premiers numéros du journal de l'AHVM «Ensemble» en espérant que ce petit regard en arrière vous intéressera et vous surprendra.

Qu'est-ce qu'être jeune à Meyrin-Cité?

Franchement, je n'en sais rien. C'est quelque chose qu'on attrape, aujourd'hui, vers la quatorzième année et qui vous quitte peu après vingt ans... bien que certains ne s'en débarrassent pas si vite. Cela vous fait écouter des disques pendant des heures, apprendre les dernières danses, découvrir qu'on est garçon et fille – et tout cela pendant que la classe continue ou que l'apprentissage commence.

Et je reviens à ma question: qu'est-ce qu'être jeune à Meyrin-Cité?

Cela soulève peut-être des difficultés particulières: on est loin de ses camarades de Genève, les moyens de transport ne sont pas commodes, il n'y a rien pour se rencontrer: ni salle sympa, ni café, ni cinéma, à peine un terrain de sports, pas même un disquaire. Ce n'est ni la campagne ni la ville. On ne sait pas bien où on est, que faire de son temps libre.

Ensemble février 1964

Un grand honneur pour notre président

U. Thant, secrétaire général des Nations Unies, a délégué M. Virally, président de l'AHCSM (devenue l'AHVM) et juriste international éminent, en qualité de conseiller juridique du médiateur des Nations Unies dans l'affaire de Chypre. M. Virally a rejoint son poste à Nicosie au début avril.

Cette désignation fait très grand honneur à notre président, honneur qui rejaillit sur l'Association.

Ensemble Mars/Mai 1964

Ne laissons plus saccager nos arbres...

Les Meyrinois, dans leur grande majorité, ignorent qu'il existe à côté de la Cité un parc planté d'arbres de grande valeur. Il s'agit du parc de la mairie connu sous le nom de campagne Gras. Il comporte une collection peu ordinaire de résineux de toutes espèces, sapins, pins, cèdres, etc. Certains arbres ont une valeur inestimable car ils sont pratiquement uniques en Suisse.

Malheureusement, une grave menace pèse sur le parc; il s'agit de l'échangeur de Feuillasse. Ce dernier doit relier la route express de Meyrin à la Cité satellite et à Vernier. Initialement prévu à l'emplacement de l'actuel carrefour de Feuillasse, il est actuellement projeté, pour des raisons de sécurité aérienne, à proximité de la mairie. Une boucle de raccordement et une bretelle empiètent sur le parc. Leur construction implique la destruction quasi complète des espèces les plus rares.

Nous devons intervenir dans le cadre des associations d'habitants

parce que les autorités communales peuvent difficilement s'opposer aux projets de l'Etat, le plan de l'échangeur ayant été adopté par le Conseil municipal sous la précédente législature.

Comment devons-nous agir? Les associations, qu'elles soient de Meyrin-Village ou de Meyrin-Cité devraient lancer une pétition demandant au Département des travaux publics de réétudier le tracé de l'échangeur afin d'éviter au maximum le parc de la Mairie.....

Ensemble juin 1964

Et nos arbres?

Les autorités communales nous ont communiqué officiellement la décision du Département des travaux publics, auprès duquel elles étaient intervenues, de supprimer purement et simplement la fameuse bretelle de raccordement. Nous garderons donc nos arbres et le joli parc qui les entoure. Cette petite victoire est, entre autres, la nôtre. Nous tenons à remercier ici tous ceux qui se sont intéressés à cette affaire. Merci enfin à la Commune et aux responsables du tracé routier qui ont entendu notre petite voix.

Ensemble septembre 1964

Le chariot volant

Un sécuritas chargé d'interrompre l'hémorragie des chariots de nos supermarchés vers les immeubles de Meyrin-Parc: encore une situation absurde que nous devons, cette fois, à la négligence et au manque d'imagination d'un certain nombre d'entre nous. Tandis que, côté Cité, quelques éléments incontrôlés de la population d'âge scolaire font du gymkana sur ces

mêmes chariots, au pied de nos immeubles, avant de les rapporter, à moitié démantibulés, côté parking, Monsieur et Madame transvasent dans le coffre de la voiture le contenu de leur chariot; épuisés par l'effort, ils trouvent encore l'énergie de le repousser de quelques mètres avant de démarrer. Evidemment, une fois que c'est vide et que ça a rendu service, ça n'est plus intéressant, un cha-

riot ça peut rouiller dehors.... D'ailleurs ils en ont tellement, ils ne sont pas à un près! Ils en ont peut-être pas mal, mais ça devient inquiétant: soixante chariots disparus, avec la dimension des appartements, on se demande où diable on peut les mettre. Bien sûr, on prendra l'habitude de les rapporter à la fin. Mais, le plus tôt serait le mieux.

Ensemble novembre 1964

Lieu Complexe aportil de Batigrey, mariée de Batigrey Directaur administralif Louis Aporte Cauch 3-6 Directaur administralif Louis Aporte Cauch 3-6 Directaur Chandrange 77" dan Malive de sport à fricteurshit Equivred d'Etat Responseable entradrement Vouces Resembours Mondrar 3-6 Responseable entradrement Vouces Resembours Advance entradrement Vouces Resembours Advance entradrement Vouces Resembours and 1-6 Responseable entradrement Vouces Resembours Vouces Rese

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Requêtes en autorisation de construire

20 mars

DD 102'746, Bosshart, F. et Chassot, C., Mme, construction d'une villa, 21, chemin de la Citadelle.

8 avril

DD 102'784, Rovim SA, rénovation et surélévation d'immeubles d'habitation, 84, 86, 88, 90, 92, avenue de Vaudagne.

Autorisations de construire délivrées

18 mars

APA 29'884, Ferretti, D., et Munoz, F., changement d'affectation d'un bâtiment artisanal, 1, rue des Arbères.

25 mars

APA 30'755, Stalder, J.P., construction de serres-tunnels plastiques, route H.-C.-Forestier; DD 100'789/2, Saracino, A.-M. et G., Mme et M., transformation d'une grange en habitation, aménagements extérieurs, parking: modifications de façade et création d'un conduit de fumée, 46, rue Virginio-Malnati.

27 mar

APA 30'911, Du Pont De Nemours International, création de quatre fenêtres, 146, route du Nant-d'Avril; DD 102'317, Services Industriels de Genève, création d'un ouvrage de franchissement pour conduites d'eau et CAD, pont de Val-Ombré; DD 102'318, Services Industriels de Genève, création d'un ouvrage de franchissement pour conduites d'eau et CAD, route de Meyrin, voies CFF.

3 avril

APAT 5170, Arxom SA Abib, A. pour Cassella, M. et Mme, construction d'une véranda et d'un sas d'entrée au rez-dechaussée, 31, chemin du Ruisseau.

8 avril

APA 30'925, Comptoir Immobilier, rénovation et isolation des façades, remplacement des fenêtres, 18, promenade des Champs-Fréchets.

Seules les publications figurant dans la Feuille d'Avis Officielle font foi.









A l'honneur

Pratiquez le sport avec le Footing Club

«Le sport reste un excellent moyen d'expression. Il abat les frontières, rapproche les gens, facilite la communication et joue un rôle important dans notre société».







Course de Nordic walking à Leysin en décembre 2008



Les moniteurs du Nordic walking (Michel Perriraz, Nerella Sottocasa, Angelina Martignago, Michel Gertsch, Tina Gertsch et Giuseppe Martellone)

Le comité au complet (Ettore Bettiol, Christine Bettiol, Suzanne

Martellone, Michel Perriraz, Michel Gertsch et Giuseppe Martellone)

e Footing Club Meyrin est une association meyrinoise des plus anciennes et compte actuellement près de 250 membres âgés de 18 à plus de 65 ans. Il est encadré par onze moniteurs répartis dans différents cours donnés quatre fois par semaine.

Le lundi, deux moniteurs donnent un cours de Body sculpt, Body pump, Body vive, Body combat et Body step. Le mardi, deux moniteurs vous proposent un cours de mélange Body balance, Stretching et gym douce. Le mercredi, c'est un cours cuissesabdos-fessiers qui est donné par un moniteur. Le jeudi, plusieurs moniteurs encadrent les cours de nordic walking et de course à pied. Il y a trois niveaux pour le nordic walking, chaque groupe est géré par deux moniteurs, ce qui permet à chacun d'évoluer par rapport à ses capacités et à sa forme physique du moment. En moyenne, les groupes parcourent entre 6 et 8 km dans la campagne meyrinoise. Une fois par mois, pour ceux qui souhaitent travailler sur l'endu-



Course de Nordic walking à Soleure en août 2008

rance, le club organise un parcours de 18 à 21 km. Il participe à de nombreuses manifestations de nordic walking et courses à pied notamment Lavaux, Leysin, Meinier, Morges, le semi-marathon de Genève, Sierre-Zinal, Soleure, Yverdon.

Sorties en montagne

Des sorties en montagne sont

organisées certains week-ends sous forme de balades dès les beaux jours ou raquettes en hiver.

Le club fonctionne bénévolement. Les moniteurs ne sont pas rémunérés, ce qui explique le montant très bas de la cotisation annuelle qui permet à toute catégorie de personne (étudiant, chômeur, etc.) de pouvoir pratiquer les différentes activités données sur les quatre jours. Des cours de perfectionnement offerts par le club permettent aux moniteurs d'être à l'écoute des nouveautés pratiquées à ce jour.

Le nordic walking est devenu un sport en plein essor qui remporte en Suisse, et à Meyrin même, un vif succès. En effet, ce sport peut être pratiqué à tout âge et ne nécessite aucune condition physique particulière. C'est, entre autres, un sport très social et extrêmement bénéfique pour la santé, le moral et le bien-être de chacun.

Actuellement, tous les cours sont complets jusqu'à fin juin 2009. Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter M. Michel Perriraz au 079/402 51 27 ou à consulter le site: www.footingclubmeyrin.ch

M.

Jardin Robinson de

Meyrin

amedi 21 mars a eu lieu notre grande fête du Bonhomme Hiver. Les Diables du Tyrol, mihomme, mi-bête, nous ont accompagnés à travers Meyrin, au son de leurs tambours, ne laissant personne indifférent sur leur passage... De retour sur le terrain, les jeux se sont succédés après un goûter bien mérité. Même si la bise était au rendez-vous, cela ne nous a pas empêchés d'aller jusqu'au bout et de brûler le monstre. Les cracheurs de feu n'en ont fait qu'une bouchée. Il s'est enflammé en un clin d'œil (sous le regard protecteur des pompiers). Si le naïf reste quelque peu septique quant aux prévisions météorologiques, nous pouvons le rassurer. Il n'y a aucun doute, nous le savons de source sûre : l'été sera beau cette année (mais je n'en mettrai pas pour autant ma main au feu...).



Les archives communales lancent un appel: qui connaît «Le Dortoir»?

I semble qu'il ait existé à Meyrin dans les années 1970-1975 un journal du nom de *Le Dortoir* qui était distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres des Meyrinois. Il s'agissait d'un journal soixante-huitard, humoristique et anticonformiste. Les Archives n'en possèdent malheureusement aucun exemplaire. Pourtant, ce journal offrirait un éclairage socialement intéressant et un autre regard sur Meyrin, différent de celui qu'on peut trouver dans les sources « officielles » telles qu'Ensemble -l'ancêtre de Meyrin Ensemble -). C'est pourquoi les Archives de la Commune lancent un appel à toutes les personnes qui posséderaient des exemplaires du Dortoir ou qui pourraient nous renseigner à son sujet. C'est avec gratitude que nous effectuerions des copies d'exemplaires du *Dortoir* ou les recevrions en don. Merci de nous contacter par téléphone (022/989.34.79) ou par mail (Francois.Beuret@meyrin.ch).

Les Archives communales vous remercient par avance et vous rappellent que tout don de documents concernant Meyrin est le bienvenu (photos, films, articles, récits de souvenirs, etc.).

Les Archives sur internet : www.meyrin.ch/archives

F.B



Tribune libre

Le Conseil municipal de Meyrin invente... le tourisme politique!

Une chatte n'y retrouverait pas ses petits!

Qui n'a pas été sidéré par la valse des conseillers municipaux, élus sous un label (et donc un programme politique), qui en cours de législature ont soudainement éprouvé le besoin d'aller voir si l'herbe était plus verte dans le pré d'à côté, démontrant ainsi une cohérence dans les idées pour le moins déficiente, et manifestant par ce comportement un réel mépris envers leurs électeurs.

À ce petit jeu-là, force est de constater que c'est la cantine UDC qui a été la plus attractive.

En effet, à voir le nombre de candidatures «spontanées» qui se sont soudain manifestées à son endroit, force est de supputer que la pâtée doit y est être bonne, sinon en qualité (il ne faut quand même pas exagérer...) mais sans doute au niveau de la quantité des plâtrées servies.

D'autres ont préféré se positionner sous un label de pseudo liberté, en se drapant dans la bannière «d'indépendants».

Un conseiller a même trouvé plus fort, poussant son originalité jusqu'à préférer se la jouer «solo» en figurant sous l'étiquette «Hors parti».

Grosso modo, et depuis la dernière législation qui avait eu la primeur du phénomène, c'est près d'un quart du Conseil municipal qui s'est donc adonné aux joies du tourisme politique, batifolant ainsi avec de nouveaux camarades de jeu, ces mêmes camarades qu'ils combattaient précédemment, les accusant alors de tous les maux du monde.

Cela est évidemment grotesque, et pourrait dans un premier temps prêter à rire, si ces agissements scandaleux n'étaient malheureusement révélateurs d'un grave déni de démocratie.

En effet, tous ces personnages ne sont pas arrivés au Conseil municipal par la grâce de Dieu. Pendant la campagne, ils ont tous figuré sur une liste officielle, tous soutenu un programme d'intention, et tous souri angéliquement sur les affiches ou figuraient les références du parti qu'ils se prétendaient alors décidés à défendre envers et contre tout.

Mais une fois élus, fi!...des promesses passées, fi!...des couleurs arborées pendant la campagne, et re-fi!... de la confiance accordée par leurs électeurs. Sans remords, sans complexes et sans état d'âme, ces élus ont délibérément tourné leur veste, au seul profit de leur propre intérêt.

En Suisse, nous avons souvent tendance à nous gausser de ces républiques bananières où le mot démocratie ne sert qu'à essayer de mettre un peu de respectabilité dans le décor, ceci dans le but de tenter de masquer des comportements inacceptables.

La conduite de certains conseillers municipaux ne vaut hélas pas mieux, dans la mesure où elle contribue à détourner les votes qui les ont fait élire, roulant ainsi leurs partisans d'alors dans la farine.

Franchement, comment peut-on avoir l'espérance de susciter encore une once de confiance lorsque en moins de 5 années on a été tour à tour (ou successivement..!) Radical, PDC, Indépendant, Libéral pour terminer UDC? Et quel sera le choix de la prochaine étape? Les Verts? Les Socialistes? A Gauche Toute...?

Bien malin qui pourrait le dire au vu de la frénésie de cette «tourisme-manie», en vogue depuis quelques temps au sein du Conseil municipal de Meyrin.

D'aucuns diront que c'est un avantage, car c'est ainsi la chance d'accumuler une grosse expérience politique?

Pour ma part, je continue de penser que cette façon de faire est malhonnête dans l'esprit, même si malheureusement (le législateur n'ayant pas imaginé pareille félonie) rien ne s'oppose dans les textes à de tels travers.

Aussi, et comme il est juste en politique (même si dans le cas présent celle-ci se trouve gravement bafouée par quelque uns) le dernier mot doit rester au citoyen. Celui-ci aura donc tout loisir, lors des prochaines élections, de se souvenir de ce genre de comportement et d'apporter un vote sanction à ces touristes d'un nouveau genre, prouvant ainsi qu'on ne le prend pas impunément pour un imbécile.

Jean-Paul Mouraret

Publicité



Installations électriques Téléphone Informatique Contrôle d'installations OIBT

L'électricien de votre région

022 780 15 95

pin@ams-electricite.ch

swisscom

Découvrez

la nouvelle Opel Insignia.





- Moteurs de 110 ch à 260 ch, transmission automatique à 6 rapports au boîte manuelle 6 vitesses
- ou boîte manuelle 6 vitesses

 Transmission intégrale adaptative 4x4

 Train de roulement FlexRide Premium
- Eclairage adaptatif (AFL+)
 Siège Premium labellisé AG
- Siège Premium labellisé AGRInsignia dès CHF 36'000.
- 4 (1.8 ECOTEC®, Limousine 4 portes)

RIANTBOSSON AUTOMOBILES MEYRIN SARL

12, ch. Riantbosson • 1217 Meyrin • Tél 022 782 43 88 • Fax 022 785 16 30 En face de Media Markt

Emissions de CO₂ 184 g/km, consommation moyenne 7,8 l/100 km, catégorie de rendement énergétique C

22ème CAVES OUVERTES



Domaine des Esserts

Caves ouvertes Samedi 16 mai

Bienvenue à tous!

Essertines 1283 DARDAGNY Tél. / Fax: 022 754 12 47 Livraison à domicile www.domainesdesesserts.ch

Raymond et Réjane Ramu Viticulteur - Encaveur

Vous invite à son

EXPOSITION DES
COURS

Françoise B

Proprie de la communication de l

A l'aula de la mairie

L'ASSOCIATION DES

HABITANTS DE LA VILLE

DE MEYRIN (AHVM)

Du mercredi 27 mai au vendredi 29 mai 2009

Horaire

Jeudi 28 mai de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 19h00 Vendredi 29 mai de 10h00 à 18h00 Vernissage mercredi 27 mai dès 17h30 Avec un défilé de mode à 18h30 et à 19h00





Cave Les Crêtets - 24 Chemin des Crêtets 1242 Peissy - www.lescretets.ch Tel: 022 753 10 97 Fax: 022 753 06 24 - lu au ve 17h00 - 18h00, sa 10h00 - 12h00

Jean Louis David



HORAIRES: du lundi au mercredi de 9h00 à 19h00 Jeudi et vendredi de 9h00 à 19h30 - Samedi de 9h00 à 18h00

Tél.: 022 782 49 50 meyrincentre - Avenue Feuillasse 24 - 1217 Meyrin





LA VIE DES EGLISES

PAROISSE CATHOLIQUE DE SAINT-JULIEN

Curés: Abbé Jean-Philippe Halluin et Abbé Olivier Humbert

Secrétariat administratif:

Rue Virginio-Malnati 3 – C.P. 143 1217 Meyrin – tél. 022 782 05 04 fax 022 782 03 31 E-mail: paroisse.saint-julien@bluewin.ch

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h15

Secrétariat pastoral:

Ouvert le mercredi et le jeudi de 15h00 à 17h00 E-mail: saint-julien@bluewin.ch

Samedi 9 mai à 10h45, CPOM, Eveil à

Dimanche 10 mai à 10h00, CPOM, Première Communion pour les enfants de Saint-Julien.

Mercredi 13 mai de 14h30 à 17h00, bric à brac à Saint-Julien, de 18h30 à 19h30, Meyrin-Village, Parole et Silence et à 20h00, Assemblée de paroisse à Saint-Julien. Samedi 16 mai à 18h00, messe d'action de grâce pour les premiers com-

muniants à Saint-Julien. Jeudi 21 mai, Fête de l'Ascension, messe à 11h00.

Mardi 28 mai de 14h30 à 17h00, bric à brac à Saint-Julien.

Dimanche 31, Fête de la Pentecôte, messe aux heures habituelles.

Horaire des Messes

Samedi: 18h00 Dimanche: 11h00 Mardi: Adoration à 18h00 suivie de la messe à 18h30 Jeudi: 9h00

INFORMATIONS OECUMÉNIQUES

Samedi 9 mai à 10h45 Eveil œcuménique à la foi pour les enfants de 3 à 6 ans, accompagnés de leurs parents Mercredi 13 mai à 18h30 Méditation œcuménique de la Parole de Dieu (Parole et Silence) à la Chapelle de l'Eglise évangélique (village) Mercredi 17 juin à 19h00 Soirée œcuménique de clôture de nos activités.

PAROISSE PROTESTANTE

Cultes et activités:

Di 10 mai :Culte à 10h00 au CPOM avec B. Félix

Di 17 mai:Culte à 10h00 au CPOM avec B. Félix

Jeudi 21 mai: Confirmations à 10h00 au CPOM avec J.-M. Perret, B. Barral et les jeunes du catéchisme

Sa 16 mai: Petit déjeuner dès 9h00 au CPOM, temps de rencontres et d'échanges autour de la table dressée pour le p'tit déjeuner.

Di 24 mai: Culte à 10h00 au CPOM avec B. Félix

Di 31 mai: Culte à 10h00 à la cathédrale Saint-Pierre (pas de culte au CPOM).

Di 7 juin: Célébration œcuménique avec baptêmes à 10h00 au CPOM. Enfance: 5-6 P: ma 5 & 19 mai de 11h45 à 13h15 au CPOM. 3-4P, ve 8 & 22 mai de 11h45 à 13h15

au CPOM. **Résidence du Jura:** Dimanche 24 mai à 10h00, culte de Pentecôte.

Renseignements:

Secrétariat de la paroisse protestante: rue De-Livron 20, case postale 237, 1217 Meyrin 1 - ouvert du mardi au vendredi de 8h00 à 11h30 Tél. 022 782 01 42 – fax 022 783 01 27

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA VISITATION

Curés: Abbé Jean-Philippe Halluin et Abbé Olivier Humbert

Messes:

Mercredi et vendredi à 9h00 Dimanche à 10h00

Baptêmes

Préparation: mercredi 6 et 7 mai à 20h30.

Célébration dimanche 17 mai à 10h00

Pour tout autre renseignement:

S'adresser au Secrétariat (Centre paroissial, rue De-Livron 20 (tél. 022 782.00.28) ouvert du lundi au vendredi de 8h00-11h00 E-mail: paroisse. Visitation@infomaniak.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE MEYRIN

3, chemin du Bournoud 20, rue Virginio-Malnati (Chapelle protestante de Meyrin-Village)

Culte: tous les dimanches à 10h00.

Ecole du dimanche pendant le culte, pour les enfants de 3 à 14 ans. (sauf vacances scolaires) Garderie tous les dimanches pendant le culte pour les enfants de 0 à

Pasteur: Harry MEYER, 022 785 25 69, meyer.eem@bluewin.ch

Garderie de Meyrin-Village «La Framboise» les matins en semaine + le mardi après-midi pour enfants de 2 à 4 ans – tél. 022-782 11 78 (le matin).

EGLISE COPTE ORTHODOXE DE LA VIERGE MARIE

35, rue Virginio Malnati 1217 MEYRIN

Messes

2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois de 9h00 à 11h30.

Ainsi que le 1er samedi (en langue française) de 8h30 à 10h30.

Vêpres

2ème, 3ème et 4ème samedi soir de 19h00 à 20h00.

Ecole du dimanche

2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} dimanche du moisde 12h30 à 13h30.

Après la messe: Etudes Bibliques Tous les mardis de 19h00 à 20h00.

Activités sportives (football) pour jeunes 12-22 ans.

Tous les vendredis de 18h00 à 20h00 Suivis de réflexions bibliques.

Chorale pour les enfants de 9 – 15 ans. Tous les vendredis de 18h30 à 20h00.

Pour contacts: le prêtre de l'église, Père Mikhail Megally Tél. et fax: 022 341 68 10 Mobile: 076 326 23 96

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

Notre-Dame-de-Lorette Chapelle de Cointrin

Chemin du Ruisseau 36 1216 Cointrin Messe tous les dimanches à 9h00 Tél. 022 798 07 82

LISE NÉO-APOSTOLIQUE DE MEYRIN

Services divins:

Dimanche à 9h30 Mercredi à 20h00

CENTRE SPORTIF DE COINTRIN

35, chemin des Ailes

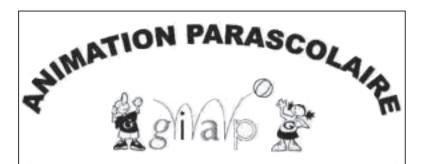
Journée portes ouvertes Le vendredi 8 mai 2009 dès 16h00

l'entrée sera gratuite et vous pourrez profiter de la piscine avant son ouverture officielle du 9 mai 2009.

Les sociétés sportives de Cointrin se feront un plaisir de vous renseigner, à cette occasion, sur les différentes activités qu'elles proposent:

- « Dauphins Genève» activités aquatiques diverses
- «Shinbudo MMA» différents arts martiaux
- «Centre Sportif» cours de tennis pour enfants

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre prochaine visite.



INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

POUR LES ECOLES DE :

Bellavista

Monthoux

- Boudines
- Champ-Fréchets
- . Cointrin
- Golette
- Livron
 Village

RESTAURANT SCOLAIRE (11h30-13h30) ET/OU ACTIVITES SURVEILLEES (16h00-18h00)

Les inscriptions se déroulent sur un seul jour

LE MERCREDI 13 MAI 2009 DE 10H00 A 14H00 et DE 17H00 A 19H00

A l'école du Livron - 2, rue du Livron

Le bulletin d'inscription est disponible sur notre site internet www.inscriptiongiap.ch

Référez-vous aux instructions de téléchargement sur notre site.

Publicité





Frs 21.-

9 sortes de tartare Choix de salades

Publicité

Tous les mercredis midi : Entrecôte, frites, salade

Tous les vendredis midi : Tartare, frites, salade Frs 21.-Samedi 06 juin : Soirée Année 50-80 (voir site)

A partir du jeudi 14 mai 2009 : Touts les jeudis soirée avec musicien Belle terrasse ombragée

Nouveau : Table romantique pour 2 avec terrasse privée (uniquement avec menu et sur réservation)

Restaurant non fumeur entre 11h45 et 13h00/salle non fumeur Ouvert le samedi soir

Pour toute réservation: 022/782.41.52 ou reservation@lecharleys.ch Site: www.lecharleys.ch

«LE CHARLEY'S»

4, rue Cardinal-Journet - 1217 Meyrin • Tél. (022) 782 41 52

PARKING GRATUIT ASSURÉ

AUTOMOBILES KARCHER S.A.

VENTE



MECANIQUE - CARROSSERIE

SPECIALISTE AIR CONDITIONNE

RABAIS JUSQU'À 50% SUR LES PNEUS

ET 25% SUR LES BATTERIES

NOUS SOMMES AUSSI MITSUBISHI:



16, route de Mategnin 1217 Meyrin **tél. 022 782 69 44**

fax: 022 782 66 38 e-mail: info@garagekarcher.ch



Publicité -----



Avenue François-Besson 10 - 1217 Meyrin Natel: 079 433 26 03 - Tél/fax: 022 740 13 86 io_stores@bluewin.ch



Une vraie valeur à redécouvrir. La nouvelle Golf. A partir de 22'900 francs*.

En flattant tous vos sens, la nouvelle Golf procure une impression de valeur qui en dit long sur sa maturité. Design au style soigné, moteur économique TSI* ou TDI, finition exemplaire de l'habitacle, systèmes d'assistance novateurs tels que l'aide au stationnement "Park Assist"** ou la régulation adaptative du châssis DCC**, elle a tout pour plaire. Essayez la nouvelle Golf, appréciez ses avantages et jugez vous-même. Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Lorsqu'une voiture met l'innovation à la portée de tous, alors c'est la voiture par excellence: Das Auto.



*Prix net recommandé sans engagement, TVA de 7.6 % incl., pour la Golf Trendline 1.4 l, 80 ch (59 kW) 3 portes, 5 vitesses. Modèle représenté, options incl.: fr. 35'030.— **En option.



Patrimoine forestier

Sécurisation et valorisation du Bois-du-Lan

Malgré des surfaces boisées relativement modestes, la commune de Meyrin s'est engagée à promouvoir une gestion forestière durable, permettant la pérennité des fonctions assignées à la forêt, sur les plans écologique, économique et social.

e Bois-du-Lan est un poumon de végétation au cœur d'un secteur à vocation artisanale, industrielle et commerciale. Ce site est particulièrement fréquenté pendant la belle saison, tant lors des loisirs que durant les pauses de midi par les personnes actives professionnellement dans les entreprises situées à proximité.

Des interventions d'abattages de chênes pédonculés et de frênes, espèces typiques des forêts genevoises, ont été rendues nécessaires pendant le mois de mars 2009 pour sécuriser les accès au profit des usagers. Quand bien même cette démarche n'est pas obligatoire d'un point de vue légal, du fait que les forêts sont fréquentées aux risques et périls des personnes qui s'y promènent, elle paraît particulièrement opportune en raison de la forte pression urbaine exercée sur cet espace forestier.

S'il convient de respecter la dynamique naturelle de la forêt, il est également nécessaire de mettre en valeur sa multifonctionnalité, en particulier son rôle social. En outre, les branches des arbres abattus ont été broyées et les copeaux obtenus laissés sur place pour améliorer le confort de passage sur les chemins. En revanche, les troncs ont été coupés en tronçons de 33 cm non fendus et peuvent être acquis, jusqu'à épuisement du stock, pour un montant de CHF 100.- par stère sur demande au

numéro vert gratuit 0800 21 21 21. Pour compléter les interventions effectuées, d'autres abattages seront effectués sur ce site pendant le repos de la végétation, l'hiver prochain.



■ tronc abattu d'un chêne affaibli jouxtant le chemin principal du Bois du Lan.

Publicité

Pour vos lunettes et adaptation de lentilles de contact, au coeur de Meyrin, votre opticien



OPTIC 2000 7, RUE DES BOUDINES à MEYRIN - Tél. 022 785 01 55

OPTIC 2000 C. C. du LIGNON - Tél. 022 796 81 44

Ouvert non stop du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 Samedi de 8h30 à 17h00

Votre opticien conseil à Meyrin





Ramada Park Hôtel Cointrin

à 21h00 à l'Undertown

à 14h00 à la Bibliothèque

à 20h00 salle de l'A.P.C.J.M.

à 18h00 à l'Undertown

à la Verrière du Jardin Alpin

à 18h30 stade des Arbères à 22h00 à l'Undertown

à 20h30 au Théâtre

de 14h00 à 17h00

de 14h30 à 17h00

à 20h30 au Théâtre sauf dimanche 17 à 17h00 à 22h00 à l'Undertown

à la Maison Vaudagne à 21h00 à l'Undertown

à 20h30 à la Bibliothèque

à 21h00 à l'Undertown

de 14h30 à 17h00

à l'aula de la Mairie

de 10h00 à 17h30

à Yverdon-les-Bains

à 22h00 à l'Undertown

à la Campagne Charnaux

à 14h00 à la Bibliothèque

à 16h00 au stade des Arbères

à 19h45 à l'Undertown

sur la place des Cinq-Continents (en cas de pluie Patio Forum Meyrin)

à 20h00 à l'aula de la Mairie

de 20h00 à 23h00 à l'Entre 2

abris de l'école de Meyrin-Village

à 20h30 au Théâtre

au Théâtre

UNDERTOWN

/// Magam

M REGAR

UNDERTOWN

UNDERTOWN

UNDERTOWN

Calendrier des manifestations

Espace Ramada Park Fondation Foyer Handicap 40ème anniversaire : les deux secteurs artistiques de Jusqu. 29 mai

cette Fondation présentent le travail d'une quarantaine d'artistes. Ouvert tous les jours, entrée libre, parking à disposition, www.ramadaparkhotel.ch

2 mai Soirée Rap SALIF (Rap/hip hop/hardcore) Dj's

«O avesso do avesso» (Danse)

Exposition «D'eau et de feu» ouverture publique les mercredis et samedis de 5 mai au 4 juin 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi qu'une heure avant les représentations,

A.P.C.J.M.: récital de guitare de Bruno Dias. Œuvres de N. Paganini, L. Brower, H. Vila-lobos

«L'armoire» spectacle poétique et musical par Naïma Arlaud et Séverine Liaudet,

Scène-libre Fullblast (Rock). Vernissage du nouvel album www.fullblast.ch, Heavydence (Hard-rock), Dirt Kelly (Rock)

8 au 29 mai Les Artmeyrinois: Exposition du groupe Céramique – Poterie

Football: Meyrin FC – FC Sion M-21, 1ère équipe

9 mai Soirée Gothique SIDH VAMPIRE «Du peuple à la multitude», conférence 12 mai

Match d'Impro Centarius VS Croisés

AHVM: Souk des Cinq-Continents (marché aux puces des enfants)

Groupement du bric à brac : vente au local du centre paroissial (derrière église St-Julien

Moderato con Brio: Concert de musique de chambre «Les Fourberies de Scapin» de Molière (relâche le 18 mai)

Maison Vaudagne: Disco pour les 12-15 ans 15 mai

HardCore Genetix

15 mai

«Noduléa Pictorialis», conférence de Jean-Pierre Brazs pour adultes 19 mai

Soirée R&B 20 mai

«Bob passe l'éponge» contes par Samuel Perriard, dès 5 ans

Football: Meyrin FC – CS Chênois, 1ère équipe 23 mai

à Meyrin Village)

AHVM: Exposition des cours

Sound System 29 mai

R'2 Danse: démonstration annuelle de danse

Commune de Meyrin: Une délégation de 9 athlètes meyrinois participera au

gpvs@dtconsult.ch ou par tél.021 943 54 65. N'hésitez pas à venir encourager l'équipe meyrinoise!

Bibliothèque: entrée libre, renseignements au 022 989 34 70 Théâtre: location et renseignements au 022 989 34 34. Vente en ligne sur www.forumeyrin.ch

Service culturel Migros-Genève, 022 319 61 11 et Migros Nyon-La Combe Undertown: location et renseignements au 022 989 34 60 et sur undertown@bluemail.ch, à la FNAC, stand info Balexert

21ème Grand Prix des Villes Sportives. Pour tout renseignement par Email:

Groupement du bric à brac: vente au local du centre paroissial (derrière église St-Julien

Verrière du Jardin Alpin: mardi à vendredi de 15h00 à 18h00, samedi et dimanche de 14h00 à 17h00, lundi: fermé
Villa du Jardin Alpin: 7, ch. du Jardin Alpin, tél. 022 782 32 87, me.-je.-ve.: 14h30-18h30, sa.di.: 14h00-18h00. Bus 9 et 29, arrêt «Jardin Alpin».
Tél. 022 782 32 87 - fax 022 782 33 28. ssbart@bluewin.ch et www.ssbart-geneve.ch.

Publicité



GRAND CHOIX DE SALONS ET



ET DU RANGEMENT



Profitez des remises

pour les 30 ans

À MANGER

SOMMIERS ET MATELAS



DRESSING SUR MESURE

CENTRE COMMERCIAL DES CHAMPS-FRECHETS

© 022 782 69 70 BUS № 55 VERS LA PERMANENCE MEDICALE Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Samedi de 9h à 17h

O. P. I

AXXIUM SOAK-OFF GEL LACQUER



UNE NOUVEAUTE REVOLUTIONNAIRE EN INSTITUT!

Il est enfin possible de garder des ongles naturels avec une couleur durable et soluble!

Vous trouverez tous les produits de la marque **OPI** au rayon parfumerie.

Votre grande pharmacie de quartier



Ouverture à 8h30

La Pharmacie de Meyrin ferme à:

19h00 Lundi Mardi 19h00 Mercredi 19h00 19h30 Vendredi 19h30 Samedi 18h00

Pharmacie de Meyrin

M. A. Gallopin Tél. 022 782 75 55



Pour vos annonces publicitaires dans Meyrin ensemble: Luigi de Nadai

Publi-annonces: 022 308 68 78

Qui prend en charge vos appels?

(24h/24, 365 jours par an)

) 0800 555 888 info@piramedia.ch

